

ALGÉRIE-EGYPTE
L'Algérie condamne fermement l'attaque terroriste qui a ciblé un bus de touristes en Egypte

P. 24



VIVRE-ENSEMBLE EN PAIX:
Une initiative de l'Algérie inspirée de son histoire et de ses principes

P. 4



PRODUITS ALIMENTAIRES : **LÉGÈRE HAUSSE** **DES IMPORTATIONS SUR LES** **11 PREMIERS MOIS DE 2018**



La facture globale des importations des produits alimentaires a enregistré une légère hausse durant les onze premiers mois de 2018, tirée essentiellement par les importations des groupes céréales, semoules et farines ainsi que des tourteaux et résidus de l'extraction de soja, a appris l'APS auprès des Douanes algériennes.

P. 5

PARLEMENT

ELECTION POUR LE RENOUVELLEMENT PARTIEL DE LA MOITIÉ DU CONSEIL DE LA NATION :

7 candidats en lice à Alger

P. 3



DÈCÈS

Abdelmalek Benhabylès inhumé au cimetière de Sid Naâmane à Bouzaréah

P. 24

SANTÉ

VACCINATION :

Sans danger pour le système nerveux

L'idée reçue selon laquelle les vaccins augmenteraient le risque de troubles neurologiques tels que la sclérose en plaques serait fautive, d'après les résultats d'une nouvelle étude scientifique américaine.

P.p 12-13

SPORTS

TAMANRASSET :

Hattab pose la première pierre du centre sportif Olympafrica

Le ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS), Mohamed Hattab, a procédé hier à la pose de la première pierre du projet de réalisation du centre sportif africain "Olympafrica" dans la commune de Tazrouk (270 km Nord-est de Tamanrasset).

P. 20

COMMERCE :

Ouverture en janvier de la période hivernale des soldes 2019

P. 5

INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE :

Décès de 5 membres d'une même famille à Djelfa

P. 8

CE MATIN À L'HÔTEL NEW DEY Journée d'étude sur les métiers de l'hôtellerie

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Abdelkader Benmessaoud, et le ministre de la Formation et de l'Enseignement Professionnels, M. Mohamed Mebarki,

présideront ce matin à partir de 8h30 à l'hôtel News Dey de Hussein Dey (Alger), une journée d'étude sur les métiers de l'hôtellerie, la restauration et le tourisme.



NOUVEL AN La journée du 1^{er} janvier chômée et payée



La journée du mardi 1^{er} janvier 2019 marquant le début du nouvel an sera chômée et payée, indique un communiqué conjoint de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative et du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Cette journée sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels

des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés ainsi que pour les personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, précise la même source. Toutefois, les institutions, administrations, offices et entreprises précités sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté, ajoute le communiqué.

ENVIRONNEMENT ET ENERGIES RENOUVELABLES M^{me} Zerouati en visite d'inspection dans la capitale

La ministre de l'Environnement et des Energies Renouvelables, Mme Fatma Zohra Zerouati, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection au niveau de la capitale. Au cours de cette visite, la ministre se rendra dans la commune de Ben Aknoun, procédera au suivi de plusieurs initiatives au niveau du jardin Tifariti et El Houria (Alger-Centre),



puis donnera le coup d'envoi d'une opération de plantation d'arbres au niveau de la commune de Raïs Hamidou.

RESSOURCES EN EAU Necib à Saïda

Dans le cadre du suivi des projets de son secteur, le ministre des Ressources en Eau, M. Hocine Necib, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Saïda. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs projets et infrastructures relevant du secteur.



CE MATIN À 10H30 Le D^r Ali Salibi invité du Forum d'El Hiwar

Le Forum du quotidien El Hiwar, reçoit ce matin à partir de 10h30, au siège du journal, le docteur Li-byen Ali Salibi, dans le cadre d'une conférence qui portera sur ses ouvrages historiques sur l'Algérie et les derniers développements politiques en Lybie.

SALLE IBN ZEYDOUN Projection de quatre films

Dans le cadre de son programme cinéma, l'Office Riadh El Feth (OREF), organise aujourd'hui, à la salle Ibn Zeydoun, quatre séances de projection. Au programme : Spiderman new generation (13h), Mary Poppins (15h), Casse-Noisette (18h) et Les Animaux fantastiques (20h15).



Météo

	Max	Min
Alger	16°	06°
Oran	16°	05°
Annaba	16°	10°
Béjaïa	15°	08°
Tamanrasset	21°	06°

OULED FAYET Spectacle pour enfants

A l'occasion des vacances d'hiver, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise un spectacle de divertissements pour enfants, cet après-midi à partir de 16h, au niveau de la cité Sidi Slimane, 836 logements, cité AADL, Ouled Fayet.



PROMENADE DES SABLETTES Portes ouvertes sur les services de la Sûreté nationale

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), organise à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 03 décembre, au niveau de la promenade des Sablettes, des portes ouvertes sur ses services sous le signe «Fiers de vous accompagner».



CE MATIN AU SIÈGE DE L'ANCA Conférence sur «Le marché de la quincaillerie et des appareils d'éclairage»



L'Association des commerçants et artisans algériens (ANCA), organise ce matin à partir de 11h, en son siège sis cité 444 logements Saïd Hamdine, Alger, une conférence qui portera sur «Le marché de la quincaillerie et des appareils d'éclairage».

PLAIS DE LA CULTURE Concert de L'Orchestre des jeunes d'Algérie



L'Orchestre des Jeunes d'Algérie (OJA) donnera son premier Spectacle à l'issue de la résidence organisée à l'institut supérieur de musique, ce soir à partir de 18h sur la scène du Palais de la culture Moufidi Zakaria. Ce concert exceptionnel sera placé sous la direction du maestro Salim Dada. La réservation des places se fait au niveau de la Direction générale du département de la communication de l'ONDA, sis 121, rue Didouche Mourad, Alger.

GRACE AU SYSTÈME AFIS 107 affaires criminelles résolues durant le mois de novembre 2018

Les services de la police judiciaire de la sûreté nationale, ont traité durant le mois de novembre dernier, (107) affaires criminelles liées aux atteintes aux personnes et aux biens, et ont réussi à identifier les auteurs présumés grâce au système automatique d'identification des empreintes digitales AFIS. A ce titre, l'exploitation par les stations principales d'identité judiciaire ont permis de résoudre plusieurs affaires liées aux faux et usage de faux, vols et homicide, trafic et commercialisation de stupéfiants, dégradation de biens de l'état et d'autrui. Dans le même contexte, et s'agissant des opérations de signalisation biométrique des individus auteurs d'infractions, il a été enregistré (11674) enrôlement des personnes signalées dans le cadre pénal par les services de police judiciaire durant cette même période à savoir; (5520) vérification d'identité et examen de situation, (1918) infractions liées au trafic des stupéfiants et des substances psychotropes, (1838) infractions liées aux troubles à l'ordre public, (1359) infractions liées aux vols, (653) infractions liées aux agressions, (205) infractions liées aux atteintes à l'économie nationale, (181) infractions liées aux faux et usage de faux.



PARLEMENT

Début des élections de renouvellement partiel du Conseil de la nation

L'opération de renouvellement de la moitié des membres du Conseil de la nation a été entamée hier, à travers l'élection par les élus au niveau des Assemblées locales (APC et APW) de leurs représentants au sein de la Chambre haute du Parlement.



Ces élections, à travers lesquelles 48 sénateurs seront élus, interviennent conformément au décret présidentiel portant convocation du collège électoral et seront supervisées, pour la première fois, par des magistrats.

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait signé, en novembre dernier, un décret présidentiel portant convocation du collège électoral, conformément à la Constitution, notamment ses articles 91-6 et 119 (alinéa 3) et à la loi organique 16-10 du 25 août 2016 relative au régime électoral, notamment ses articles 107, 108 et 109.

Le collège électoral est composé de l'ensemble des membres de l'Assemblée populaire de Wilaya (APW) et des membres des Assemblées populaires communales (APC) de chaque wilaya. La dernière élection pour le renouvellement partiel des membres de la Chambre haute du parlement s'est déroulée le 29 décembre 2015. Elle avait été marquée par la victoire du parti du Front de libération nationale (FLN) qui a remporté 23 sièges, suivi du Rassemblement national démocratique (RND) avec 18 sièges, les Indépendants avec 4 sièges, le Front des forces socialistes (FFS) avec 2 sièges et Fadjr Al Jadid avec un seul siège.

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Tayeb Louh, avait indiqué que 23 partis se sont présentés à ces élections dont le FLN, seule formation politique à avoir réussi à couvrir l'ensemble des wilayas, suivi du RND avec 46 wilayas, alors que les autres partis ont réussi à couvrir entre 17 et 01 wilayas. Pour ce qui est des candidats indépendants, le nombre de dossiers de candidatures acceptés a atteint 41, selon M. Louh. Le ministre avait indiqué aussi que ces élections seront supervisées, «pour la première fois», par le secteur de la justice, faisant savoir que 736 magistrats seront mobilisés à cet effet au niveau des 72 bureaux de vote, répartis à travers le territoire national, avec une moyenne de 8 magistrats pour chaque bureau, dont quatre (04) suppléants.

M. Louh a rappelé, à ce propos, que la régularité et la transparence des élections étaient «plus que nécessaires», d'où leur supervision par des magistrats, précisant que la commission électorale de wilaya, chargée de la réception des dossiers de candidature, est constituée de 3 magistrats. Il a affirmé, dans ce contexte, que des instructions avaient été données à tous les parquets, polices judiciaires et administrations à l'effet de «veiller à la régularité

et à la transparence de ces élections».

Sur un autre registre, le Conseil constitutionnel avait rappelé aux candidates et candidats à cette élection «qu'en vertu des dispositions de l'article 130 de la loi organique relative au régime électoral, qu'ils ont le droit de contester les résultats du scrutin en introduisant un recours par simple requête déposée au greffe du Conseil constitutionnel suivant les conditions découlant des règles de forme et de fond contenues à l'article 130 susvisé, aux articles 49 et 50 du Règlement fixant les règles de fonctionnement du Conseil constitutionnel, ainsi qu'à l'article 28 du décret exécutif n° 18-293 du 21 novembre 2018 relatif à l'élection des membres élus du Conseil de la nation». Concernant les conditions de forme, le Conseil constitutionnel avait précisé que «le requérant doit être candidat à l'élection portant renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la Nation dans la wilaya concernée».

«Le recours doit être déposé par le candidat requérant directement auprès du greffe du Conseil constitutionnel dans les vingt-quatre (24) heures qui suivent la proclamation des résultats provisoires par le Conseil constitutionnel», selon le Conseil constitutionnel qui re-

lève aussi que «dans le cas où le requérant délègue un représentant pour déposer le recours en son nom et place auprès du greffe du Conseil constitutionnel, il est impératif, sous peine de rejet du recours en la forme, que le dépositaire soit muni d'une délégation l'habilitant à cet effet». Le Conseil constitutionnel avait, en outre, rappelé que la requête doit être présentée en langue arabe et comporter le nom, prénom(s), profession, domicile et signature du requérant, la mention de l'APC ou de l'APW à laquelle appartient le requérant. S'agissant des conditions de fond, le Conseil constitutionnel avait précisé que le requérant est tenu d'exposer dans sa requête, l'objet ainsi que les moyens et les motifs au soutien de son recours, de joindre les documents justificatifs à l'appui de son recours, signalant que le Conseil constitutionnel statue sur les recours dans un délai de trois (3) jours francs, conformément à l'article 131 alinéa 1er de la loi organique relative au régime électoral.

Le Conseil de la nation a été créé lors de la révision de la Constitution en 1996. Il est composé de 144 membres, dont 96 élus au scrutin indirect et secret (2 tiers) et 48 désignés par le président de la République dans le cadre du tiers présidentiel.

7 candidats en lice à Alger

Sept (07) candidats représentant six (6) partis politiques et une candidate libre, sont entrés en lice pour le siège de la wilaya d'Alger à l'occasion de l'élection pour le renouvellement de la moitié des membres du Conseil de la nation, qui a débuté, hier au siège de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger (APW). Ces candidats représentent les partis du FLN (Front de libération nationale), le RND (Rassemblement national démocratique), le MSP (Mouvement de la société pour la paix), le FFS (Front des forces socialistes), le Front El-Moustakbal, le PEJ Fajr el-Jadid, en sus d'une seule candidate libre. Ces élections se déroulent dans des «conditions ordinaires», au niveau de quatre (04) bureaux, supervisés chacun par quatre (4) magistrats et un greffier, tous désignés par le ministère de la Justice. Cette échéance électorale concerne 1254 élus locaux représentant l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et

57 Assemblées populaires communales (APC) au niveau de la wilaya d'Alger, a fait savoir le Directeur de l'Administration locale, des élections et des élus à la wilaya d'Alger, M. Ahmed Bouahmed qui souligne que «tous les moyens ont été mobilisés» pour ces élections.

L'élection pour le renouvellement partiel de la moitié des membres élus du Conseil de la nation concerne 48 nouveaux membres au sein de chambre haute du Parlement au niveau des 48 wilayas du pays et intervient après le renouvellement partiel qui s'est déroulé en 2015.

Cette élection qui est supervisée pour la première fois par des magistrats, intervient suite à la convocation du collège électoral par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika.

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Tayeb Louh, avait indiqué récemment que vingt-trois (23) partis se sont pré-

sentés à ces élections, dont le FLN, seule formation politique à avoir réussi à couvrir l'ensemble des wilayas, suivi du RND avec 46 wilayas couvertes, alors que les autres partis ont réussi à couvrir entre 17 et 01 wilayas. Pour ce qui est des candidats indépendants, le nombre de dossiers de candidatures acceptés a atteint 41, selon M. Louh.

Le ministre avait affirmé, dans ce contexte, que «des instructions avaient été données à tous les parquets, polices judiciaires et administrations, à l'effet de veiller à la régularité et à la transparence de ces élections». Deuxième chambre du Parlement, le Conseil de la nation a été créé en vertu de la révision, le 28 novembre 1996, de la Constitution. Il est composé de 144 membres, dont 96 membres (2 tiers) sont élus au scrutin indirect et secret, à raison de deux (02) sièges pour chaque wilaya. La moitié de ces sièges (48 sièges) est renouvelée tous les trois ans.

EL-ISLAH: Filali Guouini appelle à l'unification des rangs pour relever les défis socio-économiques et sécuritaires

Le président du Mouvement El-Islah El-Watani, Filali Ghouini, a appelé samedi l'élite politique et tous les partenaires sociaux à œuvrer pour l'unification des rangs afin de «relever les défis socioéconomiques et sécuritaires auxquels fait face l'Algérie en cette conjoncture actuelle».

«Il est temps pour l'élite politique du pays d'agir et d'œuvrer pour l'unification des rangs en cette conjoncture actuelle. C'est avec l'union que l'Algérie peut relever des défis socioéconomiques et sécuritaires majeures», a souligné M. Ghouini lors d'une rencontre avec les cadres locaux du parti tenue au siège de l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) de la ville de Bouira.

«Le parti El-Islah soutient toute initiative de l'Etat allant dans le sens du consensus et du dialogue national afin de débattre des différentes questions d'actualité et qui préoccupent nos jeunes», a-t-il dit. Dans son discours, M. Ghouini a évoqué les élections pour le renouvellement partiel des membres du Sénat, souhaitant que les élus choisissent des sénateurs conscients et capables de travailler pour l'amélioration de la situation sur le plan social et économique. «Nous souhaitons que le choix des sénateurs réponde aux critères pouvant servir les intérêts suprêmes de la nation. Les futurs sénateurs doivent être aussi capables de représenter dignement le citoyen algérien», a insisté le patron d'El-Islah. «Les élus doivent choisir les sénateurs de façon transparente sans qu'ils soient sous pression», a souligné l'orateur. Par ailleurs, M. Ghouini a saisi l'occasion pour réitérer son soutien à un cinquième mandat pour le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, jugeant qu'il «est le seul garant pour la poursuite du développement du pays et du processus de la réconciliation nationale». «Nous réitérons notre appel au Président de la République pour se présenter à un cinquième mandat afin de poursuivre ses efforts de réconciliation et les efforts du développement que connaît les différentes régions du pays», a-t-il ajouté, tout en reconnaissant qu'il existe des carences à combler afin de pouvoir répondre aux aspirations des jeunes algériens.

A propos de l'immigration clandestine (El-Harga), Filali Ghouini a qualifié de très dangereux ce phénomène, qui, a-t-il déploré, «fait des dizaines de victimes en mer». «Nos jeunes prennent des embarcations de fortunes et traversent la mer à cause du chômage et des mauvaises conditions de vie», a estimé le président d'El-Islah, tout en appelant les hautes autorités du pays à répondre rapidement aux aspirations des jeunes avant que la situation ne se complique davantage.

TIPASA: De légères modifications introduites dans le nouveau plan de circulation de la ville

De légères modifications apportées par la commission de daïra au nouveau plan de circulation de la ville de Tipasa, ont été mises en oeuvre vendredi après une série de protestations dont il a fait l'objet. Ces modifications sont le fruit d'une série de rencontres tenues par la commission de daïra chargée de l'élaboration de ce nouveau plan de circulation, entré en application durant la saison estivale écoulée. Il a été décidé, à ce titre, l'ouverture au trafic dans les deux sens, d'un nombre de routes et de croisements, qui devaient être initialement à sens unique, a constaté l'APS. Pour rappel, de nombreux commerçants de la ville de Tipasa avaient fermé boutique, le 10 décembre écoulé, pour «protester contre la décision de l'APC de maintenir ce plan de circulation», en affirmant que ce dernier «impactait négativement sur leurs activités commerciales».

Ainsi, il a été décidé, selon les nouvelles modifications apportées à ce plan, d'instaurer le trafic en double sens au niveau de la route de la wilaya jusqu'à la brigade de la Gendarmerie, au même titre que de la route menant vers la poissonnerie du port jusqu'aux hauteurs de la ville, et de la route menant vers la ville romaine (centre ville) jusqu'à la cité populaire Oued Merzouk. Le wali de Tipasa, Mohamed Bouchama, avait assuré que la commission de daïra «euvrait pour l'adoption d'un plan visant, en premier lieu, la fluidification du trafic au niveau de la ville de Tipasa, notamment en saison estivale et durant les week end, où elle est le théâtre d'un flux important de véhicules». Il avait souligné, en outre, la mission «technique» de cette commission, consistant dans l'enregistrement de toutes les «réserves concernant ce plan, loin de toutes pressions».

A noter que plan de circulation est «toujours sujet à polémique», au moment où de nombreux citoyens s'interrogent sur l'intérêt de l'installation de feux rouges, depuis des mois, sans leur mise en exploitation, tandis que les ralentisseurs ont été multipliés sur les deux artères principales de la ville.

ENVIRONNEMENT: "Le rôle de «la police forestière dans la préservation de la flore et la faune" thème d'une journée de sensibilisation au profit des enfants

La direction des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger a organisé, hier à Alger, une journée de sensibilisation au rôle de la police forestière dans la préservation de la flore et la faune, au profit des enfants.

La Coordinatrice du programme de sensibilisation «Mon environnement est vert» à la direction des forêts, Hadjira Hellas a affirmé que l'objectif de cette journée organisée à l'initiative de son établissement avec la participation de plusieurs associations et partenaires s'intéressant à l'environnement, était «d'inculquer la culture environnementale aux enfants et de les sensibiliser à l'importance de protéger l'environnement et la biodiversité». A cette occasion, plus de 400 enfants issus de différents établissements scolaires de la circonscription administrative de Dar El Beïda ont assisté à «une simulation de manœuvres» en milieu forestier, un exercice tendant à leur expliquer le rôle de la police forestière dans la protection des forêts contre les agressions et les dépassements, en particulier l'abattage anarchique des arbres, la chasse excessive des animaux protégés, le pacage anarchique en milieu forestier, ainsi que les tentatives d'incendie et le jet d'ordures dans la nature. Mme. Hellas a indiqué que la police forestière et les agents forestiers jouissaient de toutes les prérogatives légales les habilitant à dresser des procès-verbaux à soumettre au procureur de la République, précisant que le législateur algérien avait établi des cadres juridiques pour les délits et crimes liés à la faune et la flore. A cet effet, des cours thématiques traitant des dangers qui menacent la nature, de la gestion, du traitement et du recyclage des ordures, et de l'économie verte seront dispensés au profit des enfants, a-t-elle indiqué. Organisée avec la participation des Associations de parents d'élèves de la circonscription de Dar El Beïda, le Mouvement des scouts musulmans algériens (SMA), l'Institut national des Grandes cultures, l'Institut national de la recherche forestière (INRF) et l'Agence nationale des déchets (AND) et 25 associations environnementales, cette journée de sensibilisation sera ponctuée par plusieurs ateliers visant à cultiver l'esprit de compétitivité chez l'enfant et à étendre ses connaissances en matière de préservation de l'environnement, en sus d'un concours de dessin, a poursuivi la même responsable. Par ailleurs, Mme Hellas a annoncé l'organisation d'une autre journée de sensibilisation, le 12 janvier prochain, à la forêt de Bouchaoui, consacrée à l'impact psychologique et social des espaces forestiers.

JOURNÉE INTERNATIONALE DU VIVRE-ENSEMBLE: Une initiative de l'Algérie inspirée de son histoire et de ses principes

Le monde a célébré le 16 mai dernier et pour la première fois la journée internationale du Vivre-ensemble en paix, fruit d'une initiative de l'Algérie, inspirée de son histoire et de ses principes et tendant à promouvoir les valeurs de paix, de réconciliation et de tolérance au sein de chaque société et entre les nations.



Cette célébration a constitué, incontestablement, un succès diplomatique pour l'Algérie et traduit la reconnaissance, par la communauté internationale, des efforts qu'elle a consentis pour rétablir la paix et sécurité dans le pays et de sa contribution à la promotion de la culture de la paix et du dialogue dans le monde. Le projet de proclamer une journée internationale du Vivre-ensemble en paix avait été formulé, en 2014 lors d'un congrès à Oran, par l'Association internationale soufie Alawiyya, avec le soutien de l'Etat algérien.

Cette ONG, basée à Mostaganem, oeuvre à la promotion de l'éducation et la culture soufie Ce projet a été, ensuite, adopté par consensus par les pays membres de l'Organisation des Nations unies (ONU) en décembre 2017.

La résolution 72/130 de l'Assemblée générale de l'ONU a proclamé le 16 mai Journée internationale du Vivre-ensemble en paix en tant que «moyen de mobiliser régulièrement les efforts de la communauté internationale en faveur de la paix, de la tolérance, de l'inclusion, de la compréhension et de la solidarité».

L'Assemblée générale de l'ONU a exhorté les Etats membres de l'ONU à promouvoir la culture de la paix et de la réconciliation et à s'inspirer, en cela, de l'expérience algérienne. Elle a, également, appelé à prendre des initiatives éducatives, à mener des activités de sensibilisation et à inciter les êtres humains au pardon et à la compassion. Le président de l'Association soufie Alawiyya, Cheikh Khaled Bentounès, a défini la notion de vivre-ensemble comme étant «l'acceptation de l'Autre et la diversité, des valeurs à même de réconcilier l'humanité et de favoriser un monde en paix». Cheikh Bentounès s'est félicité des échos très favorables reçus par l'initiative algérienne, à l'image de l'Ethiopie, qui a récemment créé un ministère pour le vivre-ensemble, et le Rwanda en adoptant cette idée comme «base de sa politique de réconciliation nationale».

Le Mali souhaite, lui aussi, s'inspirer de l'expérience algérienne en matière de réconciliation nationale, a indiqué le président de la Commission vérité, justice et réconciliation, Ousmane Oumarou Sidibé.

L'expérience de l'Algérie dans

la lutte contre le terrorisme et le radicalisme, un modèle reconnu

L'expérience de l'Algérie dans la lutte et la prévention du terrorisme et le radicalisme est, également, devenue un modèle dans le monde. L'Algérie a développé une stratégie de déradicalisation qu'elle a mise à la disposition des Nations unies.

Cette stratégie s'articule autour de la dimension globale de la lutte contre le terrorisme, la politique de réconciliation nationale et la valorisation des référents religieux du pays. Elle s'articule, en outre, autour de l'affermissement de la démocratie et de l'Etat de droit, la justice sociale, la réforme du système éducatif, la promotion du statut de la femme dans la société et la réponse aux demandes sociales majeures notamment, l'emploi et le logement. Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait pris, en 2005, l'initiative de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, massivement plébiscitée par le peuple algérien lors d'un référendum. Elle faisait suite à la loi sur la Concorde civile, adoptée également par référendum en 1999. La Charte pour la paix et la réconciliation nationale, s'inspirant des nobles valeurs de l'Islam, appelant à la réconciliation et à l'union, avait permis de rétablir la paix, la sécurité et la stabilité après une décennie de violence terroriste qui avait fait quelque 200.000 victimes et de relancer le processus de développement économique et social.

Les valeurs de paix et de réconciliation nationale ont été consacrées dans la Constitution révisée en 2016.

La démarche de l'Algérie a également consisté en la réhabilitation et la réappropriation de son histoire et de son identité nationale dans leur triple dimension amazighe, arabe et musulmane, en faisant notamment de tamazight une langue nationale et officielle au côté de la langue arabe, et de Yennayer (nouvel an amazigh), célébré depuis des millénaires dans toutes les régions du pays, une fête nationale.

Proclamation du 1er Novembre: Respect des libertés sans distinction de races ou de confessions

L'initiative de l'Algérie, pour la consécration d'une journée internationale du Vivre-ensemble en paix, repose sur des «valeurs morales, culturelles, sociales et humaines auxquelles le peuple algérien est foncièrement attaché»,

avait souligné le président Bouteflika dans un message à l'occasion de la célébration de cette Journée internationale.

Des personnalités comme Saint Augustin, un homme de paix qui a marqué l'Eglise, et l'Emir Abdelkader qui a protégé les chrétiens d'Orient en Syrie, sont des symboles des valeurs d'humanité et de tolérance.

La Proclamation du 1er Novembre 1954, marquant le déclenchement de la guerre de Libération du colonialisme français, et représentant un acte fondateur de l'Algérie contemporaine, prône «le respect de toutes les libertés fondamentales sans distinction de races et de confessions».

Elle est exempte de toute référence à la haine, à l'exclusion ou à la marginalisation.

L'initiative de l'Algérie intervient à un moment où se développe dans le monde des discours haineux véhiculant l'idée de choc des civilisations et teintés d'exclusion, d'extrémisme, de repli sur soi, de xénophobie, d'islamophobie et discrimination sous toutes ses formes.

Face à ces dérives l'Algérie a, constamment, plaidé pour la promotion du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les religions et les cultures, puisant ses références, en cela, dans les enseignements de l'Islam, qui prône la paix et la coexistence.

En droite ligne de ces valeurs et principes, l'Algérie n'a cessé, sur le plan international, de promouvoir les principes, les idéaux et les objectifs de la Charte des Nations unies dans les relations internationales, et ce aussi bien dans le règlement des conflits politiques que dans l'instauration de relations économiques plus équilibrées.

L'Algérie avait déjà appelé dans les années 70 à un dialogue mondial visant à fonder des relations économiques plus équitables entre pays industrialisés et pays en développement lors d'une Assemblée générale extraordinaire convoquée par l'ONU. L'année 2018 s'est achevée par la béatification à Oran, en présence du représentant du Pape François, de 19 religieux chrétiens morts en Algérie durant la décennie noire et la réouverture de la chapelle de Notre-Dame de Santa Cruz sur le mont Murdjadjjo, après sa restauration.

Tout un symbole.

APS

PRODUITS ALIMENTAIRES: Légère hausse des importations sur les onze premiers mois de 2018

La facture globale des importations des produits alimentaires a enregistré une légère hausse durant les onze premiers mois de 2018, tirée essentiellement par les importations des groupes céréales, semoules et farines ainsi que des tourteaux et résidus de l'extraction de soja, a appris l'APS auprès des Douanes algériennes.

La facture globale d'importation du Groupe des produits alimentaires, représentant près de 19% des importations globales, a atteint 7,844 milliards de dollars (mds usd) entre janvier et fin novembre 2018 contre 7,767 mds usd durant la même période de 2017, en hausse de 77 millions de dollars (+0,99%), précise le Centre national des transmissions et du système d'information des Douanes (Cnitsid).

Par catégories de produits, la facture des importations des céréales, semoules et farines a grimpé à 2,844 mds usd contre 2,552 mds usd, soit une augmentation de plus de 292 millions de dollars (+11,46%) entre les deux périodes de comparaison.

Quant aux importations des tourteaux et résidus de l'extraction de soja, elles se sont chiffrées à 587,4 millions usd contre 386,95 millions usd, en hausse de 200,44 millions usd (+51,8%).

En revanche, cinq principaux produits alimentaires (lait et produits laitiers, sucre et sucreries, café et thé, légumes secs et viandes) ont connu des baisses. Ainsi, le lait et produits laitiers ont été importés pour 1,287 mds usd contre 1,312 mds usd, en baisse de 25 millions usd (-1,93%). Concernant les sucres et sucreries, ils ont été importés pour 771,04 millions usd contre 958,4 millions usd, soit une diminution de 187,34 millions usd (-19,55%). Les légumes secs ont également reculé à 300,7 millions usd contre 376,21 millions usd, en baisse de 75,52 millions usd (-20,07%).

De même, les importations du café et thé ont baissé à 342,54 millions usd contre 396 millions usd, en baisse de 53,45 millions usd (-13,5%).

Les importations des viandes ont également reculé à 168,53 millions usd contre 181,52 millions usd, en baisse de 13 millions usd (-7,16%).

En dehors de ces sept (7) principaux



produits, le reste du Groupe des produits alimentaires a été importé pour 1,54 mds usd de janvier à fin novembre 2018 contre 1,60 mds usd à la même période de 2017.

Concernant les huiles destinées à l'industrie alimentaire (classées dans le Groupe des biens destinés au fonctionnement de l'outil de production), leurs importations ont totalisé 912,63 millions usd contre 813,28 millions usd, en hausse de 99,35 millions usd (+12,22%).

Ainsi, la facture globale du Groupe des produits alimentaires et des huiles destinées à l'industrie alimentaire s'est chiffrée à 8,75 mds usd entre janvier et fin novembre 2018 contre 8,58 mds usd sur la même période de 2017.

Poursuite de la hausse des importations des médicaments

Pour ce qui concerne la facture d'importation des médicaments (classés dans le Groupe des biens de consommation non alimentaires) durant les onze premiers mois de 2018, elle s'est établie à 1,942 mds usd contre 1,723

mds usd à la même période de 2017, en hausse de 219 millions usd (+12,7%).

Pour rappel, de nouveaux mécanismes d'encadrement des importations de marchandises, dont des produits alimentaires, avaient été mis en place dès le début de l'année dans le but de réduire le déficit commercial et de promouvoir la production nationale.

Il avait ainsi été décidé de la suspension provisoire d'importation de plus de 800 produits et l'instauration de mesures à caractère tarifaire prévues par les dispositions de la loi de finances pour 2018, et ce, à travers l'élargissement de la liste des marchandises soumises à la Taxe intérieure de consommation (TIC) au taux de 30% et le relèvement des droits de douane pour des produits alimentaires. En outre, la Loi de finances complémentaire 2018 a institué un Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS), non encore appliqué, pour les opérations d'importation de biens, qui est fixé entre 30% et 200%, qui sera perçu en sus des droits de douane.

COMMERCE: Ouverture en janvier prochain de la période hivernale des soldes 2019

La période hivernale des ventes en solde au titre de l'année 2019 démarrera en janvier prochain, et ce, à des dates différentes de ce mois selon les wilayas, a indiqué hier le ministère du Commerce dans un communiqué.

«Il est porté à la connaissance de l'ensemble des acteurs économiques (commerçants et professionnels) et consommateurs que la période hivernale des ventes en soldes au titre de l'année 2019 démarrera prochainement à travers l'ensemble des wilayas et se déroulera durant la période comprise entre les mois de janvier, février et mars de l'année 2019», note le communiqué.

Les dates de déroulement de ces soldes d'hiver, applicables à chaque wilaya, ont été fixées par arrêtés des walis concernés, en application des dispositions du décret exécutif no 06-215 du 18 janvier 2006 fixant les conditions et les modalités de réalisation des ventes en soldes, des ventes promotionnelles, des ventes en liquidation de stocks, des ventes en magasins d'usines et des ventes au déballage.

L'organisation de ces ventes en solde «constitue une opportunité importante pour les commerçants afin de dynamiser et de promouvoir leurs activités et offrent aux consommateurs l'occasion de bénéficier d'un choix plus varié et à des prix promotionnels de divers biens et services», précise le ministère.

Les services du ministère du Commerce (Administration centrale, Directions régionales et Directions de wilayas) restent à la disposition de l'ensemble des acteurs économiques (commerçants et professionnels) et consommateurs pour toute information ou demande d'explication en contactant la cellule d'écoute du ministère du Commerce à travers l'adresse électronique www.commerce.gov.dz, ajoute le communiqué.

Pour rappel, le décret exécutif de janvier 2006 stipule que «les ventes en solde constituent les ventes au détail précédées ou accompagnées de publicité et visant, par une réduction de prix, l'écoulement accéléré de biens détenus en stocks».

«Ces ventes en solde ne peuvent porter que sur des biens acquis par l'agent économique depuis trois mois au minimum, à compter de la date de début de la période des soldes, qui sont autorisées deux fois par année civile, soit en période hivernale et estivale, note le même texte.

Création de nouveaux billets de 500 DA et 1.000 DA et d'une pièce de monnaie de 100 DA

Des règlements de la Banque d'Algérie portant création de deux (2) nouveaux billets de banque, de 500 dinars et de 1.000 dinars, et une nouvelle pièce de monnaie métallique de 100 dinars, ont été publiés au Journal officiel n° 73.

Ainsi, la Banque d'Algérie crée et émet ces nouvelles coupures de billets de banque et pièce de monnaie, dont la mise en circulation sera assurée, à compter de la date de la promulgation de ces règlements.

Les nouvelles coupures de billets de banque et pièce de monnaie porteront la date symbolique du 1er novembre 2018, précise la même source.

D'une dimension 150 mm x 71,7 mm, le nouveau billet de 500 dinars aura pour thème: «L'Algérie à l'ère des technologies de l'information et de la communication» et portera l'effigie de l'Emir Abdelkader.

Quant au billet de banque de 1.000 dinars, sa dimension est de 160 mm x 71,7 mm.

Le thème principal de cette coupure qui porte aussi l'effigie de l'Emir Abdelkader est «Culture, tradition et modernité». Concernant la nouvelle pièce de monnaie métallique de 100 dinars, elle est constituée d'une couronne extérieure en acier inoxydable, de couleur gris acier et d'un cœur en cupronickel sert à l'intérieur de cette couronne, de couleur jaune rosâtre.

Son diamètre extérieur est 29,50 mm alors que son épaisseur est de 2,30 mm.

Cette pièce aura pour motif principal le satellite de télécommunication algérien ALCOMSAT-1 survolant le globe terrestre. Le globe fait apparaître le continent africain, l'Algérie étant en relief, ainsi qu'une partie de l'Europe, de l'Asie et, dans une moindre mesure, de l'Amérique du sud. Les nouveaux billets circuleront concomitamment avec les billets de banque actuellement en circulation, note les règlements de la Banque d'Algérie.

Les conditions d'exercice des opérations de la finance participative publiées au Journal officiel

Les conditions d'exercice des opérations de banque relevant de la finance participative par les banques et les établissements financiers ont été fixés par un règlement publié au Journal officiel n° 73.

Ce règlement, adopté par le Conseil de la monnaie et du crédit le 4 novembre dernier, a pour objet de définir les règles applicables aux produits dits «participatifs» ne donnant pas lieu à perception ou à versement d'intérêt et de définir les conditions d'autorisation préalable, par la Banque d'Algérie, des opérations de banque relevant de la finance participative, des banques et établissements financiers agréés.

Selon ce texte, sont considérées des opérations de banque relevant de la finance participative, les opérations de réception des fonds, de placement, de financement et d'investissement, qui ne donnent pas lieu à la perception ou au versement d'intérêts. Ces opérations concernent notamment la

Mourabaha, la Moucharaka, la Moudaraba, l'Ijara, l'istisna'a, le Salam, ainsi que les dépôts en comptes d'investissement. Pour mettre en place des produits de finance participative, la banque ou l'établissement financier doit obtenir une autorisation préalable de la Banque d'Algérie. A ce titre, la banque ou l'établissement financier doit appuyer sa demande adressée à la Banque d'Algérie par l'avis du responsable du contrôle de la conformité de la banque ou l'établissement financier ainsi que la procédure à suivre pour assurer l'indépendance administrative et financière du «guichet finance participative» par rapport au reste des activités de la banque ou de l'établissement financier.

Après obtention de l'autorisation préalable de la Banque d'Algérie, les banques et établissements financiers agréés, désireux d'obtenir pour leurs produits, une certification de conformité aux préceptes de la charia, doivent soumettre

lesdits produits à l'appréciation de l'organe national dûment habilité, selon le règlement. Le «guichet finance participative», doit être financièrement indépendant par rapport aux autres départements et branches de la banque et de l'établissement financier, souligne le même texte précisant que cette séparation comptable est concrétisée par l'indépendance des comptes clients du «guichet finance participative» par rapport au reste des comptes de leur clientèle. L'existence d'une section comptable ou d'un département financier propre au «guichet finance participative» a pour principal objectif, l'établissement des états financiers dédiés, y compris l'établissement d'un bilan faisant apparaître l'actif et le passif de ce guichet ainsi qu'un état détaillé des revenus et des dépenses y afférents.

L'indépendance du «guichet finance participative» au sein de la banque ou de l'établissement financier est assurée par une organisation

et un personnel exclusivement dédiés, ajoute le règlement. Les banques et les établissements financiers ayant reçu l'autorisation préalable pour commercialiser ces produits, doivent informer leur clientèle des barèmes et des conditions minimales et maximales qui leur sont applicables.

Ils doivent également informer les déposants, en particulier ceux titulaires des comptes d'investissement, sur la nature de leurs comptes.

Les dépôts en compte d'investissement sont soumis à un accord écrit conclu avec le client, autorisant la banque à fructifier ses dépôts dans le portefeuille des projets et opérations du «guichet finance participative» que la banque accepte de financer.

Le déposant ouvre droit à une part des bénéfices dégagés par le «guichet finance participative» et supporte une part des pertes éventuelles enregistrées dans les financements engagés par la banque, note encore le même texte.

RUSSIE: L'inflation a atteint 4,2% en 2018

Une augmentation estimée à 4,2% a touché les prix à la consommation en 2018 en Russie, selon une première estimation publiée hier par le Service de statistiques fédéral russe (Rosstat), marquant une nette accélération par rapport à l'inflation historiquement faible (2,5%) de 2017. A 4,2%, l'inflation de 2018 est bien plus forte que celle de 2017 (2,5%), qui était la plus faible enregistrée depuis la chute de l'URSS et qui intervenait après des années de surinflation provoquée par la crise monétaire de fin 2014, selon le Rosstat. Cette inflation pourrait s'accroître en 2019 et le gouvernement a prévu un résultat légèrement supérieur à 4,3%, mais la banque centrale l'attend à plus de 5% en raison notamment de la hausse de la TVA de 18% à 20% au 1er janvier. L'inflation a été forte en fin d'année, avec une hausse des prix de 0,8% en décembre par rapport à novembre, soutenue par les produits alimentaires (+1,7%) comme souvent en début d'hiver. Cette accélération a poussé la banque centrale russe à augmenter de nouveau ses taux, pourtant encore élevés. La hausse des prix est également soutenue par la dépréciation du rouble de ces dernières semaines.

ARABIE SAOUDITE L'inflation en Arabie saoudite grimpe à 2,8 %

L'indice des prix à la consommation en Arabie saoudite a augmenté de 2,8% sur un an en novembre, a indiqué l'Autorité générale des statistiques.

La hausse de l'indice des prix à la consommation de l'Arabie saoudite d'une année sur l'autre est imputable à la hausse des prix dans 10 secteurs différents de l'indice, selon un nouveau rapport publié par l'Autorité générale des statistiques.

L'augmentation la plus forte des prix a été observée dans le secteur des transports (12%), suivi du tabac (10,2%).

Les prix des restaurants et des hôtels ont également augmenté de 8,6%, tandis que les prix des aliments et des boissons ont augmenté de 7,7%.

Seules deux catégories ont enregistré une baisse des prix en novembre, par rapport au même mois de l'année dernière.

Les prix des vêtements et des chaussures ont diminué de 4,5%, tandis que les coûts du logement et des services publics ont diminué de 3,1%, en raison principalement de la baisse des loyers.

Selon les analystes, un certain nombre d'initiatives gouvernementales telles que l'introduction de la TVA, la réduction des subventions et la taxe sur les expatriés ont eu un impact sur le coût de la vie dans ce pays.

En outre, le ralentissement général de l'économie, tant au niveau local, qu'aux niveaux régional et mondial, a eu entraîné un ralentissement de la demande immobilière, ce qui a entraîné une diminution des loyers, selon les analystes. Sur une base mensuelle, l'indice des prix à la consommation en Arabie Saoudite a diminué de 0,2 en novembre par rapport à l'inflation d'octobre.

Cette évolution est due à la baisse de cinq segments de l'indice - principalement la même catégorie de logements et de services publics, qui a chuté au taux le plus élevé (0,8%).

MÉTAUX

L'or a baissé en 2018, le palladium s'est envolé

L'or a légèrement baissé en 2018, d'environ 2% sur tout l'année, après un été douloureux où il a pâti de l'appréciation du dollar. Si le métal précieux a démarré l'année en hausse, gagnant plus de 5% en janvier, il a baissé à partir de la mi-avril, atteignant un plus bas depuis début 2017 à la mi-août, à 1.160 dollar l'once, avant de rebondir en décembre. La Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé ses taux d'intérêt quatre fois en 2018, ce qui a rendu le dollar plus rémunérateur et donc plus attractif. La majorité des matières premières étant libellée en billets verts, une hausse de celui-ci rend ces dernières plus chères pour les investisseurs utilisant d'autres devises. Paradoxalement, l'or a également souffert de l'affrontement commercial entre les Etats-Unis et la Chine,

alors que son statut de valeur refuge aurait pu le faire grimper. Néanmoins les perspectives pour 2019 pourraient être meilleures pour le métal précieux. L'argent, de son côté, a suivi la tendance de l'or tout en sous-performant: stable ou en légère baisse jusqu'à juin, le métal gris a plongé durant l'été. Il terminait l'année à environ -9,8% après avoir mi-novembre atteint un plus bas depuis début 2016, à 13,89 dollars l'once. Fin novembre, le ratio entre l'or et l'argent a dépassé 86, «son plus haut niveau en 25 ans», selon les analystes de Commerzbank.

Selon eux, cette sous-performance s'explique par les tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine, qui se sont accentuées tout au long de l'année. Enfin, concernant les platinoïdes, 2018 a été l'an-

GUINÉE: Le gouvernement décide de réduire de 20% le train de vie de l'Etat

Le gouvernement guinéen a décidé de réduire jusqu'à 20% le train de vie de l'Etat avec des mesures de restriction, pour faire face à la conjoncture économique difficile, a annoncé le ministre guinéen du Budget, Ismael Dioubaté.

Cette mesure de restriction et de lutte contre la corruption et le détournement des fonds publics par des agents étatiques permettra de réduire sensiblement les budgets de fonctionnement des départements ministériels, conformément aux termes de références de la loi de finances initiale de 2019, déjà adoptée par le Parlement guinéen.

La réduction de 20% du titre 3 de la loi de finances initiale de 2019 relatif au train de vie de l'Etat correspond à un montant total de 404 milliards de francs guinéens (43,9 millions de dollars), a noté le ministre, avant d'ajouter que ce fonds a été orienté vers les secteurs porteurs de croissance, à savoir le secteur primaire (l'agriculture, l'élevage) et les secteurs sociaux de base (santé, éducation, infrastructures). Toute chose qui permettra de réduire la pauvreté avec les inégalités sociales, la création des emplois en mettant en place des fonds pour les filets sociaux de base.

Grâce à l'accompagnement des partenaires au développement, plus de 50 milliards de francs guinéens (5,4 millions de dollars) sont prévus pour la réduction des inégalités sociales.

Se faisant, un fonds de garantie pour l'habitat social a été instauré par le gouvernement avec la mise à disposition de 25 milliards de francs guinéens (2,7 millions de dollars) avec l'appui de la Banque centrale de la



République de Guinée et les banques primaires implantées dans le pays.

Il est destiné à accorder des lignes de crédits aux citoyens et surtout aux fonctionnaires guinéens pour s'offrir un habitat social digne de nom.

Par ailleurs, le ministre du Budget a annoncé le paiement dès janvier 2019 de la subvention gelée en 2018 de la presse guinéenne.

Pour sa part, le ministre de l'Economie et des Finances, Mamadi Camara, a précisé que le Fonds monétaire international (FMI) a estimé récemment que la deuxième revue du programme économique et financier de la Guinée, appuyé par la facilité élargie de crédit, a été concluante. Ce

qui prouve, a-t-il dit, que le budget de la Guinée est bien géré et c'est une très bonne nouvelle pour le gouvernement.

Selon lui, au cours des trois dernières années, le taux de croissance annuelle du pays s'est situé autour de 8,8%, alors que la moyenne continentale est de 2,6%.

La Guinée n'a jamais enregistré une telle performance en termes de gestion économique et financière dans l'histoire de la Guinée, a-t-il estimé, avant de mettre l'accent sur l'investissement massif du gouvernement sur des secteurs de croissance comme la route, l'énergie, la santé, l'emploi et l'éducation.

PORTUGAL:

Les bonnes performances économiques tributaires d'une stratégie budgétaire équilibrée

La réalisation par le Portugal de bonnes performances économiques jamais obtenues est «le reflet d'une stratégie budgétaire équilibrée», qui bénéficie aussi bien à l'économie qu'à l'exécution des dépenses publiques, a affirmé le ministre des Finances portugais, Mario Centeno.

M. Centeno a souligné, dans ce contexte, l'augmentation de 5,4% des recettes, à l'origine de la croissance de l'emploi et de la consolidation de l'économie, rapporte le site officiel du gouvernement.

Le solde budgétaire accu-

mulé au cours des trois premiers trimestres de 2018 était de plus de 1.111 millions d'euros, ce qui correspond, selon lui, à un excédent de 0,7% du Produit intérieur brut (PIB) pour cette période.

Avec ce résultat, le gouvernement respecte à nouveau les objectifs budgétaires définis, en tirant profit du bon dynamisme de l'économie et de la rigueur dans l'exécution des dépenses publiques, a-t-il relevé.

Il s'agit de la meilleure performance des comptes publics portugais qui place le pays, pour la première

fois, sur un pied d'égalité avec nombre de pays européens ayant des comptes publics équilibrés et une réduction de la dette publique, selon le ministre. Cette performance reflète une stratégie budgétaire équilibrée, combinant une consolidation budgétaire efficace, un renforcement des politiques sociales et des investissements publics (+18%, +398 millions d'euros au troisième trimestre de 2018).

La trajectoire suivie permet une réduction soutenue de la dette publique et des charges d'intérêts (-6,6%, -

366 millions d'euros au cours des trois premiers trimestres de 2018), des tendances essentielles pour assurer la durabilité future des politiques publiques.

Comptes publics en voie d'équilibre, réduction de la dette publique et des intérêts, croissance économique, emploi et revenus supérieurs aux moyennes européennes, tel est le portrait actuel du Portugal, s'est félicité M. Centeno, notant que «ces résultats nous permettent d'offrir confiance et stabilité à tous les Portugais et de construire un avenir plus prospère et durable».

hausse, la majorité des analystes s'attendent à une correction en 2019, notamment du fait du ralentissement des ventes d'automobiles en Chine.

A l'inverse, le platine, utilisé justement dans les véhicules diesel, a perdu près de 15% sur l'année.

A la mi-août, il a touché un plus bas depuis presque dix ans à 755,46 dollars l'once. Sur le London Bullion Market, l'once d'or valait 1.276,36 dollars vendredi matin. L'once d'argent s'échangeait pour 15,29 dollars.

Sur le London Platinum and Palladium Market, l'once de platine valait 795,84 dollars.

L'once de palladium valait pour sa part 1.267,12 dollars.

ITALIE: Les députés s'apprêtent à voter la confiance au gouvernement et le budget 2019

Les députés italiens s'apprêtaient à voter hier soir la confiance au gouvernement et le budget 2019. Le texte âprement négocié avec la Commission européenne, qui avait rejeté la version initiale -- pour la première fois dans l'histoire de l'UE --, a déjà été adopté par le Sénat avant les fêtes de fin d'année.

Les députés sont convoqués à 17h00 (16h00 GMT) et le vote de confiance est prévu dans la soirée, avant une adoption formelle du texte dimanche matin.

Le gouvernement d'union entre le Mouvement 5 étoiles (M5S) et la Ligue (extrême droite), au pouvoir depuis le 1er juin, a dû limiter une partie de ses mesures-phares afin de maintenir le déficit public à 2,04% du Produit intérieur brut (PIB), contre 2,4% au départ.

La prévision de croissance 2019 a été abaissée à 1%, au lieu de 1,5%.

L'Italie doit en effet contenir sa dette publique, qui dépasse les 130% de son PIB, pour éviter une sanction des marchés financiers et une procédure d'infraction de l'UE.

Il y a une semaine, il avait déjà fallu un vote de confiance en pleine nuit pour faire passer le budget.

Un maxi-amendement reprenant tous les changements décidés par le gouvernement n'avait été présenté aux sénateurs que quelques heures avant le vote.

Car le temps presse pour la majorité: le texte doit être adopté avant le 1er janvier, faute de quoi l'Italie fonctionnera d'un mois sur l'autre avec une réplique du budget 2018.

Cela retarderait d'autant la mise en place des mesures dont les partis au pouvoir comptent se prévaloir lors de la campagne des élections européennes au printemps.

L'opposition de gauche comme de droite dénonce «un manque de respect» des institutions, estimant que le budget a été rédigé à Bruxelles sans laisser la moindre marge de manœuvre au Parlement italien. Plusieurs



dizaines d'élus et de militants du Parti démocrate (PD, centre gauche) ont manifesté samedi devant la Chambre des députés.

Le PD a d'ailleurs déposé un recours devant le Conseil constitutionnel, qui doit en examiner la validité le 9 janvier.

«La nécessité d'éviter la procédure d'infraction (...) nous a obligés à arriver dans la zone Cesarini», a expliqué vendredi en conférence de presse le chef du gouvernement, Giuseppe Conte, en référence à un footballeur des années 1930 resté célèbre pour ses buts en toute fin de match.

«Il n'y a pas eu de volonté délibérée de la part du gouvernement d'éviter une discussion et de comprimer la durée du débat parlementaire», a-t-il ajouté, en assurant que le budget avait bien été rédigé «en Italie».

Le bras de fer entre gouvernement italien et autorités européennes s'était

engagé au début de l'automne, quand Rome avait présenté un projet de budget prévoyant un déficit public à 2,4% du PIB, bien au-delà des 0,8% sur lesquels s'était engagé le gouvernement précédent.

La Commission avait officiellement rejeté ce projet le 23 octobre, une première dans l'histoire de l'UE.

L'accord conclu le 19 décembre avec Bruxelles prévoit plusieurs milliards d'euros d'économies sur les deux mesures-phares du gouvernement: la réforme des retraites, voulue par la Ligue, et le revenu de citoyenneté, un revenu minimum en faveur des plus défavorisés, porté par le M5S. Les deux mesures doivent être lancées en avril.

Mais la gauche et les syndicats prévoient une journée de mobilisation le 12 janvier pour dénoncer en particulier les coupes prévues sur les pensions de retraites.

MARCHÉS: Le cacao en hausse, le sucre et le café reculent

Les cours du café et du sucre ont connu des baisses en 2018, en raison de récoltes abondantes, alors que le cacao a enregistré une hausse sur l'année en raison d'une demande soutenue, ont indiqué les analystes du marché dans un rapport annuel.

Avec des récoltes abondantes à travers le monde, aussi bien en Thaïlande, en Inde, en Russie que dans l'Union européenne, le cours du sucre a flanché sur l'année, sommant même à son plus bas en dix ans en août. Depuis le début de l'année, la tonne de sucre blanc a perdu 14,7% à Londres et la livre de sucre brut a reculé de 18,2% à New York. Outre l'abondance d'offre, la monnaie du premier producteur, le Brésil, était affaiblie par la crise politique qui a secoué le pays, ce qui a poussé les vendeurs locaux à écarter leurs stocks sur un marché mondial où les prix sont fixés en dollars.

Les prix se sont cependant ressaisis avec la remontée de la monnaie brésilienne et alors que l'offre, quoiqu'abondante, s'est révélée moins importante que prévu dans plusieurs pays.

«Le déséquilibre de l'offre et de la demande devrait s'amoinrir pour la saison 2018-2019, ce qui devrait profiter aux prix à moyen terme», ont observé les analystes de RaboBank. Le prix du café a lui aussi baissé en raison d'une récolte abondante et de la faiblesse du réal brésilien, puisque le Brésil est le premier producteur mondial d'arabica. La tonne de robusta a reculé de 11,5% à Londres sur l'année, tandis que la livre d'arabica a cédé 18,7% à New York. «Il va y avoir un large surplus d'arabica en 2018-2019, avec des récoltes record au Brésil ainsi que, probablement, en Honduras», ont estimé les analystes du courtier Marex Spectron.

Selon eux, le robusta devrait également connaître une saison de léger surplus de l'offre, notamment en raison d'une récolte abondante au Brésil, même si le pays est un acteur plus modeste pour ce type de café. En revanche, les prix du cacao ont gagné plus de 25% sur l'année à Londres comme à New York. Cette hausse s'explique en partie par le niveau extrêmement bas des cours atteint début janvier, au plus bas depuis six ans sur le marché de Londres. Encouragés par ces prix, les raffineurs de cacao se sont rués sur la récolte abondante, ce qui a conduit à un rebond des prix. Pour l'année à venir, «nous nous attendons à une récolte record en Côte d'Ivoire», ont prévenu les analystes de RaboBank.

Les analystes tablent pour l'instant sur une récolte abondante en Afrique de l'Ouest, d'où provient l'essentiel du cacao mondial, mais préviennent cependant qu'un phénomène météorologique «El Nino» pourrait affecter la récolte.

Sur le Liffe de Londres, la tonne de ROBUSTA pour livraison en mars valait 1.499 dollars dans l'après midi de vendredi. Sur l'ICE Futures US de New York, la livre d'ARABICA pour livraison en mars valait 101,75 cents. A Londres, la tonne de SUCRE BLANC pour livraison en mars valait 335,40 dollars.

A New York, la livre de SUCRE BRUT pour livraison en mars valait 12,21 cents. A Londres, la tonne de CACAO pour livraison en mars valait 1.750 livres sterling. A New York, la tonne pour livraison en mars valait 2.385 dollars.

GHANA: Nouveau découpage administratif du Ghana pour développer des zones reculées

Plus de deux millions de Ghanéens ont approuvé à 95% le nouveau découpage administratif du pays en seize régions au lieu de dix, une mesure destinée à favoriser le développement de zones reculées, selon les résultats d'un référendum publiés vendredi par la Commission électorale. Le vote s'est déroulé la veille dans 47 districts à travers ce pays d'Afrique de l'Ouest, «dans un climat apaisé», a déclaré le secrétaire d'Etat pour la ré-organisation régionale, Martin Adjedji Mensah. «Le gouvernement prendra désormais des mesures pour faciliter le développement de ces nouvelles régions», région du nord-ouest, Ahafo, Bono-est, Oti, Nord-est et Savannah, a-t-il ajouté.

Les autorités avaient fait campagne pour le «oui» au nouveau découpage administratif, qui était l'une des promesses de campagne du président Nana Akufo Addo, et qui devrait accélérer la construction d'infrastructures dans ces régions reculées.

APS

COMMERCE: La Chine donne son feu vert aux importations de riz américain

La Chine a donné vendredi son feu vert aux importations de riz américain, une décision qui intervient alors que les deux pays sont convenus de tenter d'apaiser leurs graves différends commerciaux des derniers mois. «Conformément aux lois et réglementations chinoises et au protocole signé par la Chine et les Etats-Unis sur les exigences phytosanitaires régissant l'exportation de riz des Etats-Unis vers la Chine, le riz américain est autorisé à être exporté vers la Chine», a indiqué dans un communiqué l'administration chinoise des Douanes. Après dix ans de tractations, Pékin et Washington ont signé en juillet 2017 un protocole pour permettre, pour la première fois, de telles exportations américaines vers la Chine. Le département de l'Agriculture américain avait alors salué un «accord historique» donnant au riz américain un accès au marché d'un pays qui, s'il est le premier producteur de la céréale, en est aussi le premier consommateur. «Quand le protocole sera



mis en oeuvre, l'industrie rizicole américaine aura accès à ce marché crucial, ce qui augmentera considérablement les possibilités d'exportation», pointait l'USDA. Il annonçait aussi que les exportations pourraient commencer dès que l'administration chinoise en charge de la supervision et de la quarantaine aurait terminé un audit des installations de riz américaines.

Dans leur communiqué, les Douanes précisent simplement que «le riz américain exporté vers la Chine devra satisfaire aux exigences d'inspection et de

quarantaine». Aucune précision n'a été donnée sur les volumes d'importations attendus des Etats-Unis. Début décembre à Buenos Aires les présidents américain et chinois Donald Trump et Xi Jinping sont convenus d'une trêve dans leur guerre commerciale qui a marqué l'année 2018, à coups de surenchères de surtaxes douanières. Ils ont décidé de relancer les négociations bilatérales pour tenter d'apaiser leurs différends, les Etats-Unis ne tolérant plus, notamment, le déséquilibre dans leurs échanges commerciaux et appelant à des «réformes

structurelles» de la part de la Chine. Plusieurs gestes de conciliation ont depuis été effectués. La Chine a ainsi annoncé qu'elle suspendrait le 1er janvier, pour trois mois, les surtaxes douanières imposées aux voitures et pièces automobiles importées des Etats-Unis, et le géant asiatique a passé des commandes de soja américain. Cette nouvelle annonce intervient alors qu'Américains et Chinois devraient se rencontrer pour des négociations en direct très prochainement, ce qui serait la première réunion officielle sur le sujet depuis l'annonce de la trêve. Selon Bloomberg une délégation américaine se rendra à Pékin dans la deuxième semaine de janvier. Le ministère du Commerce chinois n'a pas confirmé la venue à Pékin de la délégation dans la semaine commençant le 7 janvier mais a indiqué qu'en janvier, «en sus de continuer les consultations intensives par téléphone, les deux parties ont en effet fait des demandes spécifiques pour des consultations en face-à-face».

TAMANRASSET: Lancement de la 4e édition de «l'Algérie au cœur de son Sahara»



Le coup d'envoi de la 4e édition de la manifestation «l'Algérie au cœur de son Sahara» a été donné vendredi depuis Tamanrasset par le ministre de la Jeunesse et des sports, Mohamed Hattab en présence du ministre du Tourisme et de l'artisanat, Abdelkader Benmessaoud.

Organisée sous le slogan «Vivre ensemble en paix» avec la participation de 600 jeunes venus de toutes les wilayas, cette manifestation a connu une ambiance festive animée par de jeunes au niveau de la place du 1er novembre au chef lieu de la wilaya de Tamanrasset où des présentations artistiques et folkloriques reflétant la richesse du patrimoine culturel algérien ont été organisées par les wilayas participantes. Accompagné du président du Comité olympique et sportif algérien (COA) et de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), Mustapha Berraf, le ministre de la Jeunesse et des sports a affirmé dans son allocution d'ouverture que «cette grande manifestation qui constitue une occasion pour la valorisation de l'héritage culturel de toute l'Algérie, contribue à la promotion de l'artisanat et des métiers des habitants de la région mais reflète également la richesse du patrimoine national et contribue à l'exploration des zones touristiques».

A cette occasion, le ministre a appelé les jeunes à se solidariser dans le cadre de cette évènement qui «revête une grande importance d'autant qu'il a pu réunir tous les jeunes algériens». «L'Algérie au cœur de son Sahara» vise, a-t-il ajouté, «l'approfondissement ainsi que la concrétisation des relations fraternelles entre les algériens». Il a exhorté les jeunes, également à «être à la hauteur des défis auxquels fait face l'Algérie» et à contribuer «à la préservation de la stabilité et des acquis réalisés tout en s'inspirant des sacrifices payés par les jeunes pendant la révolution nationale». De son côté, M. Benmessaoud s'est félicité du développement réalisé dans cette région grâce à la politique judicieuse du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, indiquant que cette manifestation juvénile qui constitue une tournée touristique et culturelle au profit des jeunes, contribue à la promotion du tourisme local. Outre le renforcement des relations fraternelles et amicales entre les enfants de la patrie, cet évènement (28 décembre-2 janvier) constitue une occasion pour valoriser l'héritage culturel algérien.

Une variété d'activités sportives, culturelles, artistiques et éducatives a été programmée au profit des hôtes de la région de Hoggar.

Cette manifestation sera également une occasion pour découvrir cette région à travers des excursions qui seront organisées à plusieurs régions, outre des soirées artistiques et culturelles, des expositions et des campagnes de boisement.

La délégation ministérielle a inauguré une piscine, un stade gazonné au complexe de proximité de Tafssit et un stade de proximité à la cité Serssouf. A cette occasion le ministre a appelé à l'utilisation des énergies renouvelables au niveau des structures sportives en vue préserver l'écosystème et rationaliser les dépenses. Après avoir inspecté le projet de réalisation d'un stade semi olympique à la cité Adriane et un parc de loisir au profit des enfants au square El-Istiklal, le ministre a exhorté les spécialistes à sélectionner les talents sportifs au niveau des régions du Sud qui constituent «un vivier en ces compétences dans les différentes disciplines».

M. Hattab poursuivra sa visite à Tamanrasset samedi où il posera la première pierre d'un projet de réalisation d'un complexe sportif.

OUARGLA: Le tramway, un moyen de transport moderne venu accompagner l'extension urbaine

Le tramway de Ouargla, en service depuis une dizaine de mois, est l'un des grands projets retenus en 2018 en faveur de cette wilaya pour renforcer le transport urbain et accompagner l'extension de cette ville du Sud du pays.

La mise en exploitation de ce moyen de transport moderne n'a pas manqué de renforcer les atouts d'attractivité de cette ville saharienne et l'embellissement du cadre urbain de Ouargla à travers les multiples opérations de reconfiguration et d'aménagement urbain l'ayant accompagné et ayant apporté une valeur ajoutée et une touche de modernité tout au long de son tracé, à l'instar de la partie jouxtant le musée saharien ou le flanc Ouest d'Ouargla, à la sortie de la ville, ou le tramway serpente de petites dunes de sable.

Bien qu'ils aient été réticents au lancement de ce projet structurant et contribuant à la modernisation de Ouargla et en dépit des désagréments en raison du retard accusé dans l'exécution des travaux du fait de la nature des reliefs sablonneux, de la perturbation du trafic routier et urbain, de la gêne causée aux commerces, et des dérangements fréquents causés par les coupures temporaires des réseaux d'électricité et de téléphonie, les habitants de la ville ont vite fini par l'adopter.

Après sa mise en service en mars dernier, les habitants de la ville se sont aussitôt habitués à emprunter le tramway qui leur a apporté diverses prestations de confort, dont la ponctualité, la rapidité, et son exploitation sur une bonne tranche horaire, jusqu'à 23 heures, notamment pour ceux de la cité En-Nasr (périphérie de Ouargla) et les étudiants.

Employant plus de 400 agents permanents, des différents services techniques et administratifs, le tramway de Ouargla, le gême à être mis en service dans le pays par l'entreprise du métro d'Alger (EMA), à impact écologique et ayant nécessité pour sa réalisation un investissement de 40 milliards DA, assure la couverture d'un réseau long de 9,7 km avec une capacité de transport de plus de 3.000 passagers/heure.

Son tracé est jalonné de 16 stations, de la cité En-Nasr au centre-ville, via les pôles universitaires, la



gare multimodale, diverses institutions, édifices publics, et entreprises.

Le tramway pour l'impulsion d'autres domaines d'activités

Le tramway d'Ouargla, dont la conception a été adaptée à la nature et au climat sahariens, constitue la concrétisation d'engagements faits par les pouvoirs publics pour l'amélioration du cadre de vie de la population locale, et la dynamisation des différents secteurs et domaines d'activités économiques, a estimé Hadj Chetoui, un notable de la ville.

Pour le directeur du Tourisme et de l'artisanat (DTA), Abdallah Belaid, «toute relance des activités touristiques dans la région requiert la mise en forme de projets structurants, à l'instar du tramway, l'aménagement de structures aéroportuaires, susceptibles d'apporter un plus au tourisme dans la région».

Approchée par l'APS, Mme. Rabéa, quadragénaire, a énuméré divers avantages offerts par ce moyen de transport urbain, soulignant que «le tramway lui permet d'accompagner son fils (8 ans) aux besoins spécifiques, dans des conditions confortables au centre spécialisé existant au

centre ville d'Ouargla». Abondant dans le même sens, Djamel, employé à l'université de Ouargla, a évoqué la propreté et la sécurité parmi les avantages offerts par le Tramway et faisant défaut chez les transporteurs privés, avant d'émettre le souhait de voir cette propreté perpétuée par l'implication de tout un chacun pour la préservation de cet acquis. Près de 2.200 passagers empruntent le tramway se sont abonnés, au premier mois seulement de sa mise en service, selon les responsables de SETRAM, ajoutant que l'opération n'a cessé depuis de connaître une tendance à la hausse de la part aussi les citoyens, notamment les étudiants et les travailleurs.

L'on a estimé alors que ce nombre était relativement important par rapport à la courte durée de lancement du tramway, traduisant ainsi l'efficacité de ce service public. La nouvelle formule d'abonnement unique, entre SETRAM et l'entreprise publique de transport urbain et semi-urbain (ETUSU), portant sur un abonnement mensuel de 1.200 DA, lancée le 5 juillet dernier, permet aux passagers de circuler librement avec leurs moyens de transport.

GHARDAÏA: Près de 950 logements publics locatifs attribués durant 2018

Pas moins de 950 logements publics locatifs (LPL) ont été distribués à leurs bénéficiaires dans la wilaya de Ghardaïa durant l'année 2018, a-t-on appris auprès des responsables de la direction du logement (DL) de la wilaya.

Ces logements font partie d'un programme de 2.705 unités de même type retenues en faveur de la wilaya, alors que le reste des logements (1.755) sont en cours de parachèvement, a indiqué à l'APS le directeur du secteur Abdelhalim Mellat.

Neuf cent treize (913) logements ruraux ont été réalisés dans la même période par les bénéficiaires après avoir reçu une aide de l'Etat, a fait savoir le même responsable, précisant que 2.335 parcelles de terrains d'une superficie de 200 à 250 M2 ont été également attri-



bués pour l'auto construction. Au Total 27.756 parcelles de terrain sur un quota de 30.000 parcelles retenues pour la wilaya de Ghardaïa ont été déjà attribuées, dont 11.852 bénéficiaires ont entamé réellement les travaux de construction de leur logement, selon ce responsa-

ble. «Les pouvoirs publics sont engagés à accélérer le rythme de réalisation de ces programmes d'habitat social pour répondre au mieux aux attentes des populations de la wilaya, en application de l'instruction interministérielle (N 6 du 1 décembre 2012) relative au développe-

ment de l'offre de foncier public dans le sud afin d'y résorber le déficit en logements accumulés durant des années et donner aux citoyens le moyen d'accéder à un lot de terrain à bâtir viable», a rappelé M.Mellat. Le programme de logement (1.370 LPL, 100 logement AADL et 2.832 logements ruraux) est en cours de réalisation sur le site du nouveau pôle Urbain de Hassi El Garaa dans la wilaya déléguée d'El Meneaa qui s'étend sur une superficie de plus de 600 hectares, a-t-il fait savoir.

Le parc de logement de la wilaya de Ghardaïa se compose de plus de 103.500 unités, tous types confondus avec un taux d'occupation du logement (TOL) estimé à 5,39 personnes par habitation, selon les données du secteur.

RELIGION:

Les imams consacrent une partie de leur prêche de vendredi à la sensibilisation au phénomène de la migration clandestine

Les imams à travers le territoire national ont consacré une partie de leur prêche de vendredi à la sensibilisation des jeunes au phénomène de la migration clandestine, appelant ces derniers à ne pas céder à cette «tentation funeste».

A cet effet, plusieurs imams ont mis l'accent sur l'importance de faire répandre les valeurs religieuses et morales auprès des jeunes et de les inciter à «se préserver».

Certains imams ont évoqué ce phénomène étranger à notre religion musulmane qui, ont-ils dit, «bannit de telles pratiques».

Les imams ont appelé à faire face à ce phénomène, qui entraîne même des femmes et des enfants et endeuille de nombreuses familles algériennes suite à la disparition de leurs enfants au large de la mer.

Le référent religieux avec ses dimensions nationales doit être pris en compte pour «lutter contre les idées extrémistes et apaiser les esprits de la jeunesse algérienne», ont martelé les imams.

Ils ont également appelé les citoyens, particulièrement les jeunes, à ne pas céder aux rumeurs visant à semer la fitna».

Dans leurs prêches, les



imams ont insisté sur l'impératif de «la cohésion et de la compassion», appelant à bannir la division entre les membres de la société».

La situation actuelle «impose à tout un chacun de placer l'intérêt du pays au dessus de toute considération», ont-ils souligné.

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohammed Aissa

avait appelé les imams à travers le territoire national à consacrer une partie de leur prêche de vendredi à la sensibilisation au phénomène de la migration clandestine, tout en prodiguant des conseils aux jeunes pour qu'ils ne «cèdent pas à cette tentation funeste». «Cet élan national vise à prodiguer des conseils aux jeunes dans les prêches de vendredi et les

halakates organisées dans les mosquées pour qu'ils ne cèdent pas à cette tentation funeste», a indiqué le ministre. «Les barques de la mort ravissent des enfants à leurs familles pour les jeter à la mer ou leur offrir une vie humiliante dans des centres de rétention à l'étranger», avait-il ajouté se disant ouvert à toutes initiatives à même d'éveiller la conscience de la société».

INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE : Décès de 5 membres d'une même famille à Djelfa



Cinq (5) membres d'une même famille sont décédés samedi à Djelfa, suite à une intoxication au monoxyde de carbone, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya.

L'unité secondaire de la Protection civile de la daïra de Messaïd (75 km au Sud de Djelfa) est intervenue aux environs de 9h30 de la matinée au village Athmane (à 3 km à l'Est de la ville) pour évacuer cinq membres d'une même famille décédés suite à une intoxication au monoxyde de carbone, a-t-on indiqué de même source. Selon les premières informations communiquées à ce sujet, il s'agit du père âgé de 31ans, de la mère âgée de 29 ans, d'un enfant de 5 ans et deux jumeaux de 3 ans qui seraient morts intoxiqués par les émanations de monoxyde de carbone provenant du chauffage de leur domicile. Une enquête a été diligentée pour déterminer les causes exactes de cette tragédie familiale, est-il précisé de même source.

TISSEMSILT:

Un mort et 5 autres blessés dans un accident de circulation routière

Une(1) personne est décédée et cinq (5)autres ont été grièvement blessées suite à un accident de circulation qui s'est produit, vendredi, au niveau de la RN 14, dans son tronçon reliant la commune de Tissemsilt à celle de Khemisti, a-t-on appris des services de la protection civile.

La même source a indiqué, à l'APS, que cet accident survenu à hauteur de l'échangeur qui mène à la ville de Ouled Bessam, suite à un dérapage d'un véhicule touristique à bord duquel se trouvaient six (6) personnes, grièvement blessées, lesquelles ont été évacuées au ser-

vice des urgences médicales de l'établissement public hospitalier de Tissemsilt où le conducteur (19 ans) a rendu l'âme.

Selon la même source, quatre (4) victimes de cet accident routier sont toujours sous surveillance médicale au niveau de cet établissement hospitalier.

La cinquième, a été évacuée au centre hospitalo-universitaire de Blida, en raison de son ½ état critique «.

Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale pour connaître les causes de cet accident.



ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 6 morts et 32 blessés au cours des dernières 48 heures



Six (6) personnes ont perdu la vie et 32 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation, survenus au cours des dernières 48 heures dans plusieurs régions du pays, a indiqué hier un bilan établi par les services de la Protection civile.

La wilaya de Médéa déplore le bilan le plus lourd avec le décès d'une personne suite à deux accidents de la circulation ayant causé des blessures à 12 autres personnes.

Durant la même période, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer les premiers soins à 3 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et chauffe-bains, dont 02 personnes à la wilaya de Sétif et 01 autre personne à la wilaya de Bouira.

La Protection civile est intervenue également pour l'évacuation des corps sans vie de 03 personnes décédées par asphyxie suite à l'inhalation du monoxyde de carbone (CO) dont 02 personnes à la wilaya de Khenchela et 01 autre personne à la wilaya de Djelfa.

Les éléments de la protection civile sont intervenus, par ailleurs, pour l'extinction de 04 incendies dont 01 incendie à Constantine, 01 incendie à Oum El Bouaghi, 01 incendie à Tizi Ouzou et un autre à Bordj Bou Arreridj.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Les services de police judiciaire élucident 31 affaires par le SIRC



Les brigades de la Police judiciaire (PJ) ont élucidé grâce au système d'identification et de recherche criminelle (SIRC), 31 affaires criminelles à travers plusieurs wilayas du pays qui se sont soldées par l'arrestation des auteurs de ces crimes, a indiqué vendredi un communiqué des services de Sûreté nationale.

Parmi les affaires traitées, 7 affaires relatives au vol ont été élucidées par les services d'identification de la wilaya de Batna, suivies de 4 affaires de vol, de coup et de blessure volontaires sous la menace d'arme blanche, dans la wilaya de Khenchla, a précisé la source.

Les services d'identification relevant de la Sûreté de Bordj Bou Arreridj et de Chlef ont élucidé, pour leur part, 6 affaires de vol et de trafic de drogues, a ajouté le communiqué.

A ce propos, les éléments des services d'identification de Blida, Tindouf, Sétif, Boumerdes, Alger, Tissemsilt, Tipaza, Oum El Bouaghi, Skikda et Adrar ont pu également résoudre 14 affaires de vol, d'escroquerie et de trafic de drogues.

ETATS-UNIS:

Tempête de neige et fortes pluies, 6 morts

Au moins six personnes sont décédées aux Etats-Unis dans un nouveau bilan des accidents provoqués par des intempéries où des bourrasques de neige, des vents violents et de fortes pluies perturbent les transports en cette période de fête, ont rapporté hier, des médias.

Trois nouveaux décès ont été annoncés samedi, portant le nombre total de personnes décédées dans des accidents liés aux intempéries à six.

Un précédent bilan faisait état de trois morts. Une tempête de neige baptisée "Ebony" affecte de larges pans du pays, allant de la région centrale des Grandes plaines au sud-ouest du pays.

Parallèlement, le sud-est fait face à un risque d'inondations liées à de fortes pluies attendues jusqu'à lundi.

En raison des chutes de neige, plus de 1.300 vols ont été annulés et 12.200 retardés depuis le début des perturbations jeudi, selon le site Flightaware spécialisé dans le suivi du trafic aérien, entraînant deux journées chaotiques dans les aéroports américains.

Depuis le début de la tempête "Ebony", 20 à 30 centimètres de neige se sont accumulés dans certaines régions.

Et il pourrait tomber jusqu'à 45 cm au Nouveau-Mexique (sud-ouest), ont prévenu les services météorologiques.

"Les routes sont glacées, les volées de neige limitent la visibilité.

Nos équipes sont au travail mais mère Nature rend les voyages dangereux", a indiqué le service des transports du Dakota du Sud dans un communiqué, repris par des médias.

Dans le sud, près de 30 cm de pluies sont déjà tombées en Louisiane et dans le Mississippi, où quelques maisons ont dû être évacuées.

PHILIPPINES :

4 morts dans une tempête dans le centre du pays

Quatre personnes sont mortes et des milliers d'autres ont été évacuées alors que la tempête Usman frappait les îles centrales des Philippines, ont déclaré hier les autorités.

Trois membres d'une même famille ont été trouvés ensevelis à la suite d'un glissement de terrain dans la ville de Legazpi, au sud-est de Manille.

Une femme a elle aussi été emportée par un glissement de terrain à Bulan (sud de Legazpi), les fortes pluies qui accompagnent la tempête ayant ramolli la terre, a expliqué le service gouvernemental de défense civile.

Près de 12.000 personnes ont été contraintes de quitter leur domicile dans la région de Bicol, après que la dépression, nommée "Usman", eut frappé la côte est du pays, ont indiqué les autorités.

Selon les prévisions, la perturbation se déplace vers l'ouest à une vitesse de 10 km/h, via les îles centrales des Philippines.

La tempête, dont les vents peuvent aller jusqu'à 65 km/h, devrait arriver en mer de Chine méridionale dimanche, a indiqué l'organisme météorologique philippin. Même si les vents de la tempête Usman ne sont pas très puissants, ses fortes pluies sont à l'origine de glissements de terrain et d'inondations dans les zones traversées, a expliqué la défense civile. Environ 20 typhons ou tempêtes frappent chaque année les Philippines, tuant des centaines de personnes.

Le typhon Haiyan, survenu en novembre 2013, reste le plus meurtrier de son histoire, laissant derrière lui plus de 7.350 morts ou disparus.

Dans le sud des Philippines, l'île de Mindanao, a été frappée samedi par un séisme de magnitude 6,9, selon l'Institut géologique américain (USGS), tandis qu'était lancée une alerte en raison d'un possible tsunami.

Le Centre d'alerte des tsunamis dans le Pacifique a indiqué que des "vagues dangereuses" de tsunami étaient "possibles" sur les côtes du sud des Philippines et du nord de l'Indonésie.

AÉROSPATIALE:

Une sonde de la Nasa se rapproche de son survol historique le 1^{er} janvier

Le survol historique par une sonde de la Nasa d'un objet céleste, le plus éloigné jamais étudié, est attendu au tournant 2018-2019: New Horizons devrait passer, le jour de l'An, en trombe au-dessus d'Ultima Thule, objet gravitant à quelque 6.4 milliards de kilomètres de nous.

Ultima Thule, relique glacée des débuts du système solaire, fait environ la taille de la capitale américaine Washington et gravite dans la ceinture de Kuiper, située à environ un milliard de km au-delà de la planète naine Pluton.

La sonde New Horizons doit passer au plus près au-dessus de cet objet spatial à 05H33 GMT le 1er janvier.

En attendant, la composition et la forme d'Ultima Thule restent un mystère.

Ultima Thule est «une capsule témoin qui va nous ramener quatre milliards et demi d'années en arrière, à la naissance du système solaire», a déclaré vendredi lors d'un point presse Alan Stern, le principal responsable du projet au Southwest Research Institute.

La sonde inhabitée New Horizons est entrée en «mode sécurité» le 26 décembre et est «en très bon état», a-t-il ajouté. A bord, une caméra zoome en ce moment sur Ultima Thule, pour que les scientifiques puissent avoir une meilleure idée de sa forme et configuration - à savoir s'il s'agit d'un ou plusieurs objets.

«Nous n'avons jamais vu un objet comme celui-ci auparavant», a précisé Kelsi Singer, co-responsable New



Horizons au Southwest Research Institute. Environ un jour avant, «nous commencerons à voir la véritable forme de l'objet». Pour entrer en contact avec le vaisseau si éloigné de la terre, les scientifiques doivent s'armer de patience: six heures et 8 minutes de délai de communication, dans chaque direction.

La communication indiquant que New Horizons a survécu à son survol à seulement 3.500 km de cet objet spatial est espérée à 15H29 GMT le 1er janvier. Et les scientifiques de la Nasa

attendent avec impatience les premières images. «Parce que c'est une mission de survol, nous n'avons qu'une chance d'y arriver», a expliqué Alice Bowman, de New Horizons.

La sonde - lancée en 2006 - avait envoyé des images époustouflantes de Pluton en 2015, dont certaines révélant une forme de cœur qui n'avait encore jamais été vue à sa surface.

En attendant, New Horizons continue à parcourir l'univers à 51.500 kilomètres par heure, accomplissant environ 1.6 millions de km par jour.

ETATS-UNIS:

3 personnes décédées dans des accidents provoqués par les intempéries

Trois personnes sont décédées dans des accidents provoqués par des intempéries aux Etats-Unis, où des bourrasques de neige, des vents violents et de fortes pluies perturbent les transports très usités en cette période de fête.

Une tempête de neige baptisée "Ebony" affecte de larges pans du pays, allant de la région centrale des Grandes plaines au sud-ouest du pays.

Parallèlement, le sud-est fait face à un risque d'inondations liées à de fortes pluies attendues jusqu'à lundi.

Une femme de 58 ans a

été tuée quand un arbre est tombé sur sa caravane mercredi soir en Louisiane, selon les médias américains. Une personne est morte jeudi dans un accident sur une autoroute glacée du Kansas selon la police, et une troisième a été victime d'une collision entre un chasse-neige et une voiture dans le Dakota du Nord. En raison des chutes de neige, plus de 500 vols ont été annulés et 5.700 retardés vendredi au lendemain d'une première journée chaotique dans les aéroports américains, selon le site Flightaware spécialisé dans le suivi du

trafic aérien. «Je ne veux pas passer trois jours coincé dans des aéroports et rater mes vacances, le réveillon...», se plaignait Anthony Scott sur une chaîne de télévision texane.

Depuis le début de la tempête "Ebony", 20 à 30 centimètres de neige se sont accumulés dans certaines régions.

Et il pourrait tomber jusqu'à 45 cm au Nouveau-Mexique (sud-ouest), ont prévenu les services météorologiques. Malgré les efforts pour déneiger les principaux axes routiers, de nombreuses routes restaient fermées dans les

Etats du Dakota du Nord et du Sud, du Minnesota, de l'Iowa ou de l'Arizona, où les autorités ont appelé les automobilistes à reporter leurs déplacements.

«Les routes sont glacées, les volées de neige limitent la visibilité.

Nos équipes sont au travail mais mère Nature rend les voyages dangereux», a indiqué le service des transports du Dakota du Sud dans un communiqué.

Dans le sud, près de 30 cm de pluies sont déjà tombées en Louisiane et dans le Mississippi, où quelques maisons ont dû être évacuées.

SELON UN RAPPORT:

Baisse de moitié des pertes économiques dues aux catastrophes en 2018 par rapport à 2017

Les pertes économiques totales dues aux catastrophes naturelles ou d'origine humaine en 2018 sont estimées à 155 milliards de dollars américains, en baisse de moitié par rapport aux 350 milliards de dollars enregistrés l'année dernière, selon une estimation préliminaire du dernier sigma de la société Swiss Reinsurance.

Le rapport annuel indique que cette année, les catastrophes naturelles ont causé 146 milliards de dollars de pertes et les catastrophes causées par l'homme 9 milliards de dollars. En 2018, plus de 11 000 personnes

sont décédées ou ont disparu dans le monde à la suite d'événements catastrophiques, soit un nombre similaire à celui de 2017. C'est le séisme survenu dans la province de Sulawesi central, en Indonésie, qui a provoqué les plus grosses pertes en vies humaines de l'année, avec plus de 3 500 morts et disparus. Il n'y a pas eu de catastrophe naturelle majeure singulière en 2018. Néanmoins, a souligné Swiss Reinsurance, les pertes agrégées dues à un certain nombre d'événements petits et moyens, ainsi qu'aux catastrophes majeures causées par l'homme, ont entraîné des pertes glo-

bales assurées non négligeables. Ces catastrophes de taille réduite ou moyenne ayant provoqué des pertes ont également touché les régions disposant d'une couverture d'assurance bien établie.

Selon le rapport, les pertes assurées au niveau mondial sont estimées à environ 79 milliards de dollars.

Selon la société suisse, 2018 est la quatrième année la plus coûteuse jamais enregistrée en termes de pertes couvertes par le secteur des assurances, supérieure à la moyenne annuelle des 10 années précédentes.

ESPAGNE:

Le personnel de cabine de Ryanair appelle à la grève en janvier

Les syndicats représentant les 1.800 membres du personnel de cabine en Espagne de Ryanair ont menacé vendredi d'une grève en janvier si cette compagnie aérienne irlandaise à bas prix n'acceptait pas d'améliorer leurs conditions de travail et salariales.

Il s'agit du dernier revers en date pour Ryanair qui a dû cette année faire face à une série de débrayages dans plusieurs pays européens.

Les syndicats USO et Sitcpla, qui réclamaient que les contrats de travail en Espagne soient conclus en application du droit local et non du droit irlandais comme c'est largement le cas, ont appelé à des arrêts de travail de 24 heures les 8, 10 et 13 janvier en raison de l'échec d'une médiation entre eux et la plus grosse compagnie aérienne européenne à bas prix.

Il est «dégoûtant» que Ryanair «continue de refuser d'accepter le droit national avec toutes ses conséquences», a commenté dans un communiqué Jairo Gonzalo, d'USO.

Ryanair a commencé en décembre 2017, pour la première fois en trente ans d'existence, à reconnaître des syndicats afin d'éviter des grèves pendant la période chargée de Noël.

En juillet, des arrêts de travail de pilotes et de membres du personnel de cabine ont causé des perturbations à 600 vols en Belgique, Irlande



et Italie ainsi qu'au Portugal et en Espagne, affectant au total 100.000 passagers. Le 28 septembre, le personnel de cabine a débrayé en Allemagne, en Belgique, en Italie, aux Pays-Bas, au Portugal et en Espagne, les pilotes ayant fait de même dans certains pays. La compa-

gnie irlandaise est jusqu'à présent parvenue à conclure des conventions de travail avec le personnel dans plusieurs pays comme le Royaume-Uni, l'Allemagne, le Portugal et l'Italie.

L'Espagne est le troisième plus gros marché de Ryanair qui y a installé 13 de ses 89 bases.

SOUDAN:

La police arrête les membres d'un groupe qui fabriquait des bombes incendiaires à Khartoum

La police soudanaise a annoncé vendredi l'arrestation des membres d'une cellule qui fabriquait des bombes incendiaires dans la capitale, Khartoum, a rapporté l'agence de presse SUNA.

«Aujourd'hui, grâce à des informations transmises par certains citoyens de la localité de East Nile et au terme de minutieuses opérations de surveillance, la police a réussi à arrêter les membres d'une cellule qui fabriquait des bombes incendiaires», a déclaré le porte-parole de la police soudanaise, Hashim Abdel-Rahim, cité dans la dépêche de l'agence.

«La cellule avait pour objectif de distribuer les bombes incendiaires dans tous les quartiers de Khartoum en les transportant dans une berline utilisée à cet effet», a-t-il ajouté.

Il a expliqué que les forces de police ont fait irruption dans un appartement de la localité de East Nile et qu'elles ont trouvé 47 bombes incendiaires prêtes à l'emploi et d'autres en cours de préparation, ainsi qu'une grande quantité de bouteilles vides prêtes à être emballées, deux ordinateurs de bureau et deux appareils mobiles.

Depuis le 19 décembre, différentes régions du Soudan, y compris Khartoum, ont été le théâtre de manifestations populaires liées à la détérioration de la situation économique et à l'augmentation des prix des produits de première nécessité.

ESPACE:

L'Inde enverra une mission de trois astronautes dans l'espace

L'Inde enverra un équipage de trois astronautes dans l'espace d'ici 2022, la première mission habitée de son programme spatial, a annoncé vendredi le gouvernement. Le conseil des ministres a approuvé un budget de 1,2 milliard d'euros pour le développement et la réalisation du programme Gaganyaan («véhicule du ciel» en hindi), selon un communiqué officiel.

Cette décision fait suite à un discours en août du Premier ministre Narendra Modi, qui avait annoncé que l'Inde enverrait dans l'espace «un homme ou une femme» en 2022 ou avant si possible.

Le programme utilisera le lanceur de fabrication indienne GSLV-MkIII et effectuera deux vols non-habités à titre de tests puis un vol habité en orbite terrestre basse d'une durée allant d'une période orbitale à un maximum de sept jours». Son agence spatiale ISRO a attiré l'atten-

tion du monde entier en plaçant une sonde en orbite autour de Mars en 2014 pour un budget d'à peine 73 millions de dollars, contre 671 millions de dollars dépensés par la Nasa pour une mission similaire. L'année dernière, l'ISRO a aussi réussi la mise en orbite de 104 satellites avec une seule fusée, un record. New Delhi affiche son appétit en matière de lancement de satellites commerciaux.

Ce marché ne cesse de croître, le téléphone, internet et les entreprises requérant toujours plus de moyens de communication.

Outre les autres puissances spatiales internationales, l'Inde doit faire face sur ce créneau à l'émergence de sociétés privées spécialisées, figures de proue de ce mouvement entrepreneurial dit «new space», comme SpaceX du milliardaire Elon Musk et Blue Origin du fondateur d'Amazon Jeff Bezos.

SOUDAN:

Tirs de gaz lacrymogène contre des manifestants

La police soudanaise a tiré du gaz lacrymogène contre des centaines de personnes qui manifestaient après la prière du vendredi dans une mosquée à Omdourman, près de la capitale de ce pays en proie à un mouvement de contestation sociale, selon la presse locale.

Depuis le 19 décembre, le Soudan est confronté à une vague de manifestations, parfois meurtrières, contre notamment sur le triplement du prix du pain.

A Omdourman, ville située en face de Khartoum, de l'autre côté du Nil, des centaines de fidèles sortis de la

grande prière hebdomadaire du vendredi ont commencé à manifester lorsque des policiers anti-émeutes ont tiré du gaz lacrymogène, dispersant la foule, selon des témoins, cités par des médias. Des manifestations similaires ont éclaté dans certaines zones du nord de Khartoum, à la fin de la prière, selon d'autres témoins.

Les forces de sécurité restaient déployées dans plusieurs lieux de la capitale. A Atbara (est), ville où a débuté le mouvement de contestation, des manifestations se sont aussi tenues. Jeudi, des militants et des groupes d'opposition avaient appelé

à manifester dans les jours à venir.

Selon les autorités, 19 personnes, dont deux membres des forces de sécurité, ont été tuées au cours des manifestations depuis le 19 décembre.

La plupart des manifestants ont été tués lors d'«incidents liés au pillage», a assuré jeudi le porte-parole du gouvernement, Boshara Juma.

Sur décision du gouvernement, le prix du pain est passé d'une livre soudanaise (1 centime d'euro) à trois livres, tandis que le prix du carburant grimpeait également, provoquant la colère de la population.

PORTUGAL:

3 blessés graves dans l'explosion d'une bouteille de gaz à Lisbonne

Trois personnes ont été grièvement blessées vendredi, suite à l'explosion d'une bouteille de gaz dans un appartement du quartier Amadora, à Lisbonne, a déclaré à la presse un responsable de l'Institut national d'urgence médicale (INPE).

L'alerte de l'explosion a été donnée à 16h30 et trois véhicules médicaux d'urgence et de réanimation (VMER) des hôpitaux de Loures, Santa Maria et Amadora ont été mobilisés, selon la même source. Les victimes, deux

hommes et une femme, qui ont subi de graves brûlures, ont été assistées au début sur place et transférées par la suite au service des urgences à l'hôpital de Santa Maria pour recevoir les soins nécessaires, précise la même source.

L'explosion aurait été causée par une fuite de gaz provenant de l'une des bouteilles présentes dans l'appartement situé au premier étage, et qui a été partiellement endommagé, selon la protection civile.

PHILIPPINES:

Séisme de magnitude 6,9

Un séisme de magnitude 6,9 a frappé hier l'île de Mindanao, dans le sud des Philippines, a annoncé l'Institut géologique américain (USGS), tandis qu'était lancée une alerte en raison d'un possible tsunami.

Le séisme s'est produit au sud-est de la ville de Davao, à 59 kilomètres de profondeur, selon l'USGS, qui avait initialement estimé la magnitude à 7,2. Le Centre d'alerte des tsunamis dans le Pacifique a indiqué que des «vagues dangereuses» de tsunami étaient «possibles» sur les côtes du sud des Philippines et du nord de l'Indonésie.

CHINE:

5 morts après un accident dans une mine de charbon au Fujian

Cinq mineurs sont morts, alors qu'un autre reste pris au piège après un accident survenu dans une mine de charbon de la province chinoise du Fujian (est), ont annoncé hier les autorités locales. L'accident s'est produit vendredi dans une mine de charbon de l'arrondissement de Yongding de la ville de Longyan, a indiqué le département de l'information de l'arrondissement, sans préciser de quel type d'accident il s'agissait. Au moment de l'accident, neuf personnes travaillaient dans la mine.

Cinq sont mortes, et une autre a été blessée. Deux mineurs ont été secourus. Les efforts pour retrouver le dernier mineur pris au piège se poursuivent. Le propriétaire de la mine de charbon a été arrêté. Une enquête a été ouverte pour élucider la cause de l'accident.

VACCINATION : SANS DANGER POUR LE SYSTÈME NERVEUX

L'idée reçue selon laquelle les vaccins augmenteraient le risque de troubles neurologiques tels que la sclérose en plaques serait fautive, d'après les résultats d'une nouvelle étude scientifique américaine.

Alors que débute en France la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière, les Français rechignent à se faire vacciner. Une des raisons évoquées serait la peur de contracter des troubles neurologiques tels que la sclérose en plaques.

En vérité, et d'après une étude parue en ligne sur la revue scientifique *Jama Neurology* le 20 octobre 2014, il n'y a aucune association avérée entre vaccination et augmentation des troubles neurologiques. Des chercheurs de Californie ont analysé les données de 780 patients atteints de troubles du système nerveux central, et de 3 885 individus sains, constituant le groupe contrôlé.

Les vaccinations reçues par les patients ont été identifiées grâce à leurs dossiers électroniques, permettant alors à l'équipe de recherche d'évaluer le lien entre ces vaccinations et le développement ultérieur de troubles neurologiques. Aucun effet de causalité n'a alors été trouvé entre les vaccins administrés (dont les vaccins du Papillomavirus et de l'hépatite B souvent incriminés) et l'augmentation du risque de sclérose en plaque ou de toute autre maladie neurologique, jusqu'à 3 ans après la vaccination.

Cependant, un lien est tout de même apparu chez les jeunes patients, mais celui-ci disparaissait 30 jours après l'administration du vaccin. Pour les chercheurs, « le vaccin

est tout au plus un amplificateur de l'auto-immunité préexistante », autrement dit tout dépend de l'immunité de chacun au moment du vaccin. Ce dernier pourrait simplement mettre en lumière un trouble neurologique sous-jacent sur le point de se déclarer. Mais « pas de quoi remettre en question les politiques actuelles de vaccination ».

De l'importance d'un échantillon conséquent

Pour les chercheurs, toutes les études portant sur le lien entre les vaccinations et les maladies neurologiques sont controversées, à cause des échantillons étudiés. Concernant cette étude, l'équipe de recherche tient à nuancer ses résultats sur le vaccin contre le Papillomavirus, car il n'a été testé que sur 92 jeunes femmes, âgées de 9 à 26 ans.

Les autres limites de l'étude comprennent le trop faible nombre de personnes âgées et l'impossibilité d'évaluer les sous-groupes à risque élevé de maladie neurologique, dû à des antécédents familiaux notamment. Quoi qu'il en soit, la balance bénéfices/risques des vaccins demeure pour l'heure satisfaisante, de quoi rassurer les plus inquiets. D'autant que certains vaccins sont obligatoires.



Grippe : 3000 décès chez les seniors pourraient être évités

« Le vaccin anti-grippal demeure le moyen le plus efficace pour prévenir la maladie et protéger les personnes vulnérables en réduisant le risque de complications graves ou de décès ». Si les autorités sanitaires insistent tellement alors que la campagne de vaccination 2014-2015 vient à peine de débuter, c'est qu'aujourd'hui une personne sur trois pense qu'il n'est pas utile de se faire vacciner contre la



grippe, au motif que la maladie se soignerait facilement à l'aide d'antibiotiques. Or, faut-il le rappeler, la grippe est une maladie d'origine virale. Donc les antibiotiques n'ont aucun effet sur elles (sauf en cas de surinfection bactérienne). C'est ainsi que l'an dernier, 543 personnes ont dûes être hospitalisées pour des cas sévères de grippe et 117 en sont mortes.

« Ce n'est là que la partie visible. Il importe de souligner la mortalité/morbidité indirecte importante liée à une complication ou à la décompensation d'une autre maladie aggravée par une grippe. Pour la saison 2013/2014, l'Institut national de veille sanitaire estime à 7 700 le nombre de décès indirects liés à cette maladie virale » déclare l'Institut Pasteur de Lille.

LES SODAS FONT VIEILLIR AUTANT QUE LA CIGARETTE

Une nouvelle étude américaine affirme que boire des sodas tous les jours peut faire vieillir nos cellules immunitaires de près de deux ans.

Une nouvelle étude, publiée sur le site de *American Journal of Public Health* annonce « faire le lien entre la consommation de sodas avec sucre et la longueur des télomères chez les adultes en bonne santé ». Pour résumer, les chercheurs de l'Université de Californie à San Francisco, ont montré que boire quotidiennement des sodas avec sucre (et non avec édulcorant) avait une influence sur la région située à l'extrémité de nos chromosomes (les fameux télomères) qui est responsable (entre autres) du vieillissement cellulaire.

Les télomères empêchent l'ADN présent dans nos chromosomes

d'être endommagé. Avec la vieillesse, ces télomères raccourcissent naturellement, ce qui s'accompagne d'un vieillissement des cellules. Des télomères plus courts sont également liés à une espérance de vie plus courte ou à un stress accru ainsi qu'au développement de certaines maladies comme le diabète ou le cancer.

Cette étude a porté sur 5309 adultes américains, âgés de 20 à 65 ans, sans antécédents de diabète ou de maladie cardiovasculaire, et s'est déroulée de 1999 à 2002. Les chercheurs se sont aperçus que les personnes qui buvaient des boissons sucrées tous les jours avaient aussi des télomères plus courts. En faisant des projections, ils ont conclu que boire 25 cl de sodas chaque jour raccourcissait l'espérance de vie de 1,9 ans et qu'en boire 60 cl la raccourcissait de 4,6

ans. Des chiffres quasiment équivalents à ceux enregistrés chez les fumeurs (le tabagisme étant un autre facteur de raccourcissement des télomères).

Un geste toxique pour le métabolisme

« Cela vient sans doute du fait qu'en buvant un soda, nous faisons absorber une dose massive de sucre en quelques secondes à notre corps: un geste toxique pour le métabolisme » explique le Pr Elissa Epel, professeur de psychiatrie à l'Université de Californie.

Celle-ci souligne qu'il n'y a rien d'irréversible dans la longueur des télomères. Il est en effet possible d'augmenter leur longueur de 10% en 5 ans en adoptant une alimentation saine... et sans sodas!



MALI: Enlèvement d'un journaliste malien dans le centre du pays par «des terroristes présumés»

Un journaliste malien a été enlevé jeudi dans le centre du Mali par des «terroristes présumés», ont indiqué samedi sa famille et une association nationale de journalistes.

«Issiaka Tamboura, directeur de publication de l'hebdomadaire Soft, a été enlevé jeudi par des terroristes armés entre les localités de Boni et de Nokara (centre) et conduit vers une destination inconnue», a déclaré un membre de sa famille.

Le journaliste conduisait une voiture, était seul et détenait sa carte de presse au moment de son rapt, selon la même source.

Il faisait souvent état des «exactions» des terroristes dans le centre du Mali, a indiqué un autre membre de sa famille.

Le véhicule à bord duquel le journaliste a été enlevé aurait été retrouvé samedi au pied d'une colline dans le centre du Mali mais aucun des trois téléphones qui étaient en sa possession ne répondait, a affirmé de son côté une source de sécurité malienne.

L'enlèvement d'Issiaka Tamboura par «des hommes armés» a été confirmé par la Maison de la presse de Bamako, qui regroupe plusieurs associations de journalistes maliens.

«Nous sommes très inquiets.

Depuis le début de la crise malienne, des journalistes maliens ont été molestés, intimidés mais c'est la première fois qu'un journaliste malien est enlevé.

Nous demandons sa libération immédiate», a déclaré Alexis Kalebry, un responsable de la Maison de la presse.

EGYPTE: 3 touristes vietnamiens et leur guide tués dans une attaque

Trois touristes vietnamiens et leur guide égyptien ont été tués dans l'explosion d'une bombe artisanale au passage de leur bus près du site des pyramides de Guizah, selon un nouveau bilan du parquet général égyptien vers 21h00 GMT.

Cette première attaque contre des touristes en Égypte depuis juillet 2017 «a provoqué la mort de trois touristes (vietnamiens) et du guide touristique de nationalité égyptienne», a déclaré le parquet général dans un communiqué, précisant que 12 personnes avaient été blessées.

L'explosion s'est produite en fin d'après-midi dans le quartier d'Al-Marioteya à Guizah, en périphérie sud-ouest du Caire.

Sur place, les forces de sécurité ont bouclé le périmètre autour du bus blanc au pare-brise fissuré et à la carrosserie endommagée.

«Un engin artisanal a explosé lors du passage d'un bus transportant 14 touristes vietnamiens», a précisé le ministère de l'Intérieur dans un communiqué.

Les passagers d'un microbus qui passait près du lieu du site au moment de l'attaque ont tenté de venir au secours des victimes.

Accompagné des ministres de la Santé et du Tourisme, le Premier ministre Moustafa Madbouli a évoqué devant les caméras un «incident regrettable», lors d'un déplacement à l'hôpital Al-Haram où les blessés ont été admis.

«Il n'y a pas un seul pays où il ne se produit pas d'attaque», a-t-il souligné en réponse à une question sur les répercussions de cet attentat sur le tourisme, secteur clé de l'économie en Égypte.

«Nous devons savoir qu'il est possible que cela se répète à l'avenir», a ajouté M. Madbouli.

«Aucun pays au monde ne peut garantir la sécurité à 100%».

SAHARA OCCIDENTAL: Köhler briefera le Conseil de sécurité en janvier

L'émissaire de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Kohler, est attendu en janvier à New York pour briefier le Conseil de sécurité sur la dernière table ronde de Genève et les démarches qu'il compte entreprendre en prévision de la relance du processus onusien.

Le Conseil de sécurité recevra probablement lors de cette réunion un autre briefing par le département des opérations de maintien de la paix sur la Mission de l'Onu pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso), dont le mandat s'achève le 30 avril prochain, indique l'agenda prévisionnel de cet organe onusien pour le mois de janvier.

Ces consultations interviennent en application de la résolution 2440 qui demande au secrétaire général de l'ONU de tenir le Conseil de sécurité informé de l'évolution de la situation au Sahara occidental, trois mois après l'adoption de la résolution ou à chaque fois qu'il le juge opportun.

Selon la même source, la réunion sera fort probablement sanctionnée par une déclaration dans laquelle le Conseil de sécurité devrait se féliciter des premières discussions de Genève, réitérer le soutien à Horst Kohler tout en soulignant l'élan généré par la reprise des négociations directes entre les parties au conflit, le Front Polisario et le Maroc.

Depuis une année, la question du Sahara occidental revient en force sur l'agenda de paix du Conseil de sécurité, appuyée par les Etats-Unis qui veulent mettre fin à ce conflit gelé.

Washington, agacé par le blocage du processus de paix, a maintenu la pression au Conseil de sécurité pour soutenir une relance des négociations à l'a-



rdet depuis 2012. La délégation américaine à l'ONU avait évoqué en octobre dernier «une nouvelle approche» des Etats-Unis pour le règlement de ce conflit, affirmant qu'il ne peut plus y avoir «de Business as usual» avec la Minurso et le Sahara occidental.

«Premièrement, il ne peut plus y avoir de statut quo au Sahara occidental.

Deuxièmement, nous devons apporter tout notre soutien à l'envoyé personnel Kohler dans ses efforts pour parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permettra l'autodétermination du peup-

ple du Sahara occidental», avait, alors, déclaré l'ambassadeur adjoint américain, Jonathan Cohen.

Plus affirmatif, Jonathan Cohen avait indiqué que «le Conseil de sécurité ne laissera pas la Minurso et le Sahara occidental retomber dans l'oubli».

A peine deux mois après le vote prorogeant le mandat de la Minurso, la Maison Blanche, par la voix du chef du National Security Council (NSC), John Bolton, a exprimé sa frustration devant le blocage que connaît la question du Sahara occidental, affirmant qu'il était temps à la mission onusienne d'accomplir son mandat.

RD CONGO/ ELECTIONS: Fayulu prend part à un office «œcuménique pour la paix»

Le candidat d'opposition Martin Fayulu a assisté hier à Kinshasa à un office «œcuménique pour la paix», à la veille des élections présidentielle, législatives et provinciales en République démocratique du Congo, ont rapporté des médias.

L'office a été organisé par les deux principales confessions de la RDC, la conférence des évêques (Cenco, catholique) et l'Eglise du Christ du Congo (ECC, protestante).

Après l'office, Fayulu et les autres candidats à l'élection présidentielle doivent reprendre une rencontre

avec la Ceni en présence des représentants de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

Dans un communiqué conjoint cette semaine, la Cenco et l'ECC avaient demandé à la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) «que la date du 30 décembre 2018 soit impérativement respectée» pour les élections après trois reports.

Les deux Eglises avaient aussi demandé aux candidats de «cultiver en eux l'esprit démocratique».

Le représentant de

l'Union européenne (UE), le Belge Bart Ouyv, sommé jeudi par les autorités congolaises de quitter la RDC dans les 48 heures, se trouvait également à la cathédrale Notre-Dame du Congo quelques heures avant son départ.

La décision du départ a été prise par le gouvernement congolais après le prolongement des sanctions européennes visant 14 personnalités congolaises dont le candidat du pouvoir à l'élection présidentielle Emmanuel Ramazani Shadary.

Parallèlement, le président Joseph Kabila a assuré que la menace sécuritaire

«est sous contrôle» et que le scrutin «va bien se passer dimanche», en dépit du risque de violences post-électorales en RDC.

Au total, 19 candidats sont en lice pour la présidentielle de dimanche, jumelée avec des élections provinciales, législatives et locales.

Elles étaient initialement prévues fin 2016 mais ont été maintes fois repoussées.

Ce report a entraîné des troubles dans le pays.

Les bureaux de vote doivent ouvrir à 06h00 partout en RDC «sans tenir compte de la différence d'heure», selon la Ceni.

ONU/SOUDAN : Des experts appellent à cesser l'usage excessif de la force contre des manifestants pacifiques

Deux experts de l'ONU ont exprimé vendredi leur inquiétude face à l'escalade de la violence au Soudan et aux informations faisant état de manifestants tués au cours de récentes manifestations contre la hausse des prix et la pénurie de produits alimentaires et de carburant.

«Le droit à la liberté de réunion pacifique est un élément inhérent aux démocraties», a déclaré Clément Nyalesossi Voule, rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à la liberté de réunion pacifique et d'association, dans un communiqué de presse. Il s'est dit profondément préoccupé par les informations faisant état de l'utilisation de balles réelles par les forces de sécurité gouvernementales lors des manifestations qui secouent le pays depuis le 19 décembre. «Le gouvernement doit répondre aux

griefs légitimes du peuple soudanais», a déclaré le rapporteur spécial. L'expert indépendant des Nations Unies sur la situation des droits de l'Homme au Soudan, Aristide Nononsi, a déclaré de son côté que le recours à la force meurtrière était inacceptable lors du contrôle des manifestations. «La dissidence doit être tolérée et non maîtrisée avec une force excessive pouvant entraîner la mort. J'exhorte les forces de sécurité soudanaises à faire preuve de la plus grande retenue afin d'éviter l'escalade de la violence et à prendre des mesures immédiates pour protéger le droit à la vie des manifestants», a dit M. Nononsi dans le même communiqué de presse. Les deux experts ont déclaré être préoccupés par les informations faisant état d'arrestations arbitraires et de détentions d'un

nombre indéterminé de manifestants, y compris d'étudiants et de militants politiques.

«Nous appelons les autorités soudanaises à libérer ces détenus. Nous exhortons également les autorités à mener des enquêtes indépendantes et approfondies et à veiller à ce que les forces de sécurité gèrent les manifestations de manière conforme aux obligations internationales du pays en matière de droits de l'Homme», ont-ils dit. Les deux experts des Nations Unies ont rappelé que le gouvernement soudanais s'était engagé en mai 2016 à créer un environnement propice au dialogue inclusif et à la mise en place de réformes favorisant le respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales.

YÉMEN:

Un conflit en attente d'un règlement, l'espoir d'un dénouement se dessine

Les efforts diplomatiques menés en 2018 en vue de la résolution du conflit au Yémen ont été couronnés par la signature d'un accord sur le cessez-le-feu à Hodeida et l'échange de centaines de prisonniers entre les belligérants.

Après une guerre fratricide, durant toute l'année écoulée, entre les troupes du Mouvement Ansarullah (Houthis) et l'armée gouvernementale, soutenue par une «coalition arabe» sous conduite saoudienne, les observateurs entrent en un possible règlement politique à la crise dans ce pays devant permettre d'alléger les souffrances endurées par la population touchée de plein fouet par les conséquences de la guerre notamment la famine et les épidémies mortelles.

En plus de cessez-le-feu observée par les deux parties, une mission militaire de l'Onu se trouve sur place pour surveiller le respect de l'accord sur l'arrêt de combats, ce qui permet l'acheminement des aides à la population.

L'accord, arraché sous les auspices de l'Onu, en Suède, a donné espoir à la communauté internationale qu'une possible solution basée sur un règlement politique à la guerre est possible, d'autant plus que des consultations sont d'ores et déjà fixées en début 2019.

Cette perspective, souhaitée et soutenue par la communauté internationale, est jugée indispensable pour mettre un terme ce conflit, qualifié de «dévastateur» et de «véritable tragédie».

Avec son lot de victimes et de famine ayant touché plus de 20 millions de personnes, suite à la poursuite des combats, le conflit yéménite s'est davantage enlisé en 2018.

La paix a été compromise et les populations ont été lourdement éprouvées par cette guerre, qui aurait causé, selon les estimations de l'Onu, plus de 10 000 morts et 50 000 blessés depuis son éclatement en 2015, alors que plus de huit millions de personnes ont été atteintes par la famine.

Les quelques trêves, observées sous l'effet de la pression de la communauté internationale, n'ont pas permis pour autant d'atténuer un tant soit peu les souffrances endurées, aussi bien par les enfants, les femmes que les personnes âgées.

Chacune des deux parties campait sur ses positions et s'entêtait à défendre sa «suprématie» sur le terrain des combats.

Les combats s'intensifiaient, la communauté internationale impuissante

Devant cet état de fait, l'espoir de voir une paix durable aboutir rele-



vait, selon les observateurs, presque de l'impossible, notamment après l'échec des derniers pourparlers de Genève, en septembre 2018, pour lesquels la communauté internationale s'était fortement mobilisée et impliquée.

Les conséquences de cette guerre dépassaient tout entendement, traduisant ainsi l'impuissance de la communauté internationale à trouver une solution à même d'atténuer les souffrances endurées par les populations yéménites.

Réclamant de nouvelles aides humanitaires, Mark Lowcock, haut responsable de l'Onu, affirmait que le Yémen restera «le théâtre de la plus large opération humanitaire au monde» et que celle-ci doit être encore plus importante en 2019, en raison de besoins de plus en plus croissants.

Près de 80% de la population du Yémen, soit approximativement 24 millions de personnes, avaient besoin d'une forme ou autre de protection et d'une assistance humanitaire.

Al Hodeida assiégée, la situation humanitaire détériorée

La situation humanitaire au Yémen s'est détériorée à cause de l'insécurité régnant à Hodeida, par où transitent 70% des importations du pays.

Cette ville a été visée durant l'année 2018 par une importante offensive menée par les forces gouvernementales soutenue par la coalition en vue de la reprendre aux troupes Houthis, malgré les mises en garde de la communauté internationale quant aux conséquences d'une telle opération. En outre, le conflit

yéménite a engendré des épidémies et des maladies, dont le choléra qui a fait, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), plus de 2000 morts et près d'un million de personnes atteintes de diarrhée sévère dans les différentes provinces, alors que le pays était soumis à un blocus maritime, aérien et terrestre imposé par l'Arabie saoudite.

Au vu de cette réalité, des observateurs de la scène internationale ont estimé que le gouvernement yéménite et le mouvement «AnsarAllah» (Houthis) n'ont pas d'autre alternative au règlement politique du conflit, d'autant plus que les dernières démarches entreprises par l'émissaire de l'Onu, Martin Griffiths, ont donné de l'espoir que les deux parties pouvaient réellement surpasser les obstacles et s'inscrire dans la résolution pacifique de cette crise.

Ainsi, la conclusion d'un accord pour un cessez-le-feu à Hodeida et l'échange des centaines de prisonniers à l'issue des pourparlers de paix en Suède ont démontré que les belligérants pouvaient bien s'entendre et mettre fin à la tragédie.

Certes, le chemin vers la paix et la réconciliation reste long, mais il n'en demeure pas moins que le moment est «décisif» pour mettre fin à un conflit qui n'a que trop duré, dont l'option militaire a plutôt accentué le malaise et l'a rendu plus complexe.

«Il est temps de s'engager dans une solution politique définitive pour le Yémen», a affirmé, dans ce contexte, M. Griffiths, qui n'a montré aucun signe de désespoir depuis son engagement dans la médiation, malgré la complexité de sa mission.

ONU-UNICEF

Le monde a failli à son devoir de protection envers les enfants pris dans des conflits en 2018, selon l'UNICEF

Des millions d'enfants vivant dans des pays touchés par des conflits armés voient leur avenir menacé alors que les belligérants continuent de bafouer leurs droits et le monde échoue à leur demander des comptes, a déploré l'UNICEF vendredi.

«Les enfants qui vivent dans des zones touchées par des conflits à travers le monde ont continué à subir des violences d'une ampleur inouïe au cours des 12 derniers mois et le monde les a une fois de plus abandonnés», a regretté Manuel Fontaine, Directeur des programmes d'urgence du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

«Depuis trop longtemps, les parties aux conflits commettent des atrocités dans une impunité presque totale, et la situation est loin de s'améliorer.

Bien plus d'efforts peuvent et doivent être déployés pour protéger les enfants et leur venir en aide», a-t-il relevé, dans un communiqué.

En temps de guerre, les enfants sont directement pris pour cible, sont utilisés en tant que boucliers humains, sont tués, mutilés ou recrutés pour les combats, s'indigne l'UNICEF.

De la Syrie au Yémen, en passant par le Soudan du Sud et le Myanmar, les viols, les mariages forcés et les enlèvements sont devenus des armes de guerre à part entière, déplore encore l'agence onusienne chargée de la protection des enfants dans le monde.

«L'année 2019 marque le 30e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant et le 70e anniversaire des Conventions de Genève.

Pourtant, au cours des trois dernières décennies, il n'y a jamais eu autant de pays impliqués dans des conflits internes ou internationaux», relève encore Manuel Fontaine. Pour lui, les enfants qui vivent dans des régions en conflit font partie de ceux qui ont le moins de chances de voir leurs droits respectés. «Il faut arrêter de prendre les enfants pour cible», a-t-il martelé. L'UNICEF a ainsi appelé toutes les parties belligérantes à respecter leurs obligations en vertu du droit international et à cesser immédiatement de porter atteinte aux droits de l'enfant et de cibler des infrastructures civiles, notamment les établissements scolaires, les hôpitaux et les infrastructures d'approvisionnement en eau. L'Agence onusienne appelle également tous les Etats susceptibles de faire pression sur les parties au conflit à exercer cette influence pour protéger les enfants.

MARCHES DU RETOUR: 6 Palestiniens dont un journaliste et une secouriste blessés par l'armée israélienne

Six Palestiniens dont un journaliste et une secouriste ont été blessés vendredi par des tirs de balles réelles de l'armée israélienne lors des manifestations pacifiques des «marches du Retour» à proximité de la barrière érigée par l'occupation dans la Bande de Gaza, ont rapporté des médias, citant le ministère de la santé.

Selon un communiqué, le département palestinien de la santé, a également annoncé la mort du jeune Karam Mohammad Numan Fayyad, 26 ans, par des tirs de l'armée israélienne, à l'Est de la ville de Khan Younes, au sud de l'enclave.

L'agence de presse palestinienne, Wafa, a quant à elle, fait état samedi, de huit blessés dont un enfant et un journaliste lors d'une «série de frappes aériennes» par des avions de combat israéliens, ayant ciblé plusieurs sites de la ville de Deir Balah au centre de Gaza, «endommageant les biens des Palestiniens».

Selon l'agence, un jeune Palestinien de 22 ans, Hatem Al-Mohateseb du Tel Rumeida au centre d'Al-Khalil, a été «attaqué et battu par dix (10) colons».

D'après le témoignage du jeune, «des soldats de l'occupation se sont précipités dans la région pour assurer la protection aux colons agresseurs». Au moins 253 Palestiniens, dont 45 enfants, ont été tués par les forces de l'occupation israélienne depuis le début des manifestations de la «Grande marche de retour» en mars dernier, selon un rapport du centre «Abdallah Al-Horani pour les études et la documentation» de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Lors de ces marches qui se poursuivent depuis huit mois, 25.477 Palestiniens ont été blessés dont 13.750 par des balles réelles, ajoute la même source, dont 4.379 enfants, 2.050 femmes, 460 membres des équipes de secours, et 263 journalistes.

APS

ESPAGNE-PALESTINE-ISRAËL

L'Espagne condamne la décision d'Israël de construire de nouveaux logements dans des colonies en Cisjordanie

L'Espagne a condamné, vendredi, la décision du haut comité de planification israélien d'approuver des plans de construction de plus de 2.000 nouveaux logements dans des colonies en Cisjordanie, appelant à cesser l'expansion des colonies.

Suite à l'adoption récemment par les autorités israéliennes de la décision de construire plus de 2.000 nouveaux logements dans des colonies en Cisjordanie, «le gouvernement d'Espagne réitère sa condamnation d'une politique qui porte gravement atteinte à la viabilité d'un futur Etat palestinien». Un communiqué du ministère espagnol des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération ajoute que cette politique «met en

péril la solution à deux Etats». Le gouvernement espagnol a lancé, dans le même contexte, un appel à cesser la construction de nouvelles colonies, «une action illégale du point de vue du droit international». Des plans de construction d'environ 2.200 logements dans des colonies de Cisjordanie occupée avaient été approuvés récemment par une commission du ministère israélien de la Défense. Plus de 1.150 logements ont obtenu un accord définitif en attendant que les permis de construire soient publiés, tandis que 1.032 ne sont qu'au premier stade des autorisations. Les colonies, considérées comme illégales par la communauté internationale, constituent l'un des obstacles majeurs à la paix entre Palestiniens et Israéliens.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de M'sila
Daira de ben S'rouf
Commune de Mohamed Boudiaf
(NIF 098428345037809)

Avis d'Appel d'Offres ouvert N° 01/2018

Le président de l'assemblée populaire communale de Mohamed Boudiaf lance un avis d'appel d'offres ouvert n°01/2018 pour :

Ravitaillement des cantines scolaires en produits alimentaires de l'année 2019

- Lot N° 01 : Ravitaillement des cantines scolaires en légumes et fruits.
Lot N° 02 : Ravitaillement des cantines scolaires en produits alimentaires générales.
Lot N° 03 : Ravitaillement des cantines scolaires en viandes Pouls et des Œufs.
Lot N° 04 : Ravitaillement des cantines scolaires avec du pain.

Les entreprises intéressées et qualifiées dans le domaine , pouvant retirer le cahier des charges au siège de la Commune de Mohamed Boudiaf – Bureau des marchés- contre le paiement d'une somme de 2.000.00DA auprès du trésorier communal de la daira de ben s'rouf .
les soumissions doivent comporter trois offres distinctes, un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière seront accompagnées des pièces suivantes :

A- Le dossier de candidature :

- dossier de candidature doit comprendre :
- 1 Une déclaration de candidature selon le modèle ci-joint signée , datée et paraphée.
 - 2 La déclaration de probité (renseignée, signée et paraphée).
 - 3 Copie du statut de l'entreprise (personne morale) (copies).
 - 4 En cas de groupement obligatoirement un acte expliquant les taux de chacune entreprise .
 - 5 tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats moyens humains et matériels et références professionnelles.
 - 6 Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise .

B- offre technique :

- L'Offre Technique doit comprendre :
- 1 une déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint signée , datée et paraphée
 - 2 un mémoire technique justificatif
 - 3 le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

C- offre financier :

- L'Offre Financière doit comprendre :
- 1 Lettre de soumission (renseignée, signée et paraphée)
 - 2 Bordereau des prix unitaires (renseigné, signé et paraphé) en chiffres et en lettres.
 - 3 Devis quantitatif et estimatif (renseigné, signé et paraphé).
- Les offres seront déposées au siège de la Commune de Mohamed Boudiaf – Bureau des marchés . Les trois enveloppes ci-dessus comportant le dossier candidature, l'offre technique et l'offre financière seront insérées dans une enveloppe unique, anonyme, ne comportant que les indications suivantes :

Avis d'Appel d'Offres ouvert N° 01/2018

Le président de l'assemblée populaire communale de Mohamed Boudiaf
(A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

- La durée de préparation des offres est fixée à 10 jours à partir de première parution de cet avis dans la presse nationale ou le BOMOP, la date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h30.
- L'ouverture des plis aura lieu le jour ouvrable correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres au siège de la Commune de Mohamed Boudiaf à 14 h 00.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal La durée de dépôt des offres prorogée jusqu'à jour ouvrable.
- La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation de l'offre augmentée de Quatre-vingt dix (90) jours .

DK NEWS

Anep : 840 479 du 30/12/2018

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Direction de l'administration locale de la wilaya d'Ilizi, siège wilaya
NIF : 098433015003341

MISE EN DEMEURE N°: 01

Selon l'Opération n° 23/2018 . Titre l'Opération: Aménagement des placettes de jeux à Illizi.
Surtout les lots 01, 02, 03, 04 et 05 Montré dans le tableau suivant:

Projet: Travaux d'aménagement des placettes de jeux a Illizi					
N°	Les lots	l'entreprise	Montant (DZ)	Numéro et date l'ODS	Délai
01	Lot 01: aménagement 03 placettes de jeux a cite tassili, neveux cite administrative	ETP Masoudi zohir	2,462,300.00	N: 125/2018 Le: 17/07/2018	40 jours
02	Lot 02: aménagement 02 placettes de jeux a cite 08 mai, cite almodjahid ehezza bobo (66log)	ETP Yougharta madjnon	2,509,710.00	N: 123/2018 Le: 17/07/2018	60 jours
03	Lot 03: aménagement 04 placettes de jeux a cite 20.Aout 1956, cite almodjahid sbgag mohamed1913-1987, cite almodjahid khidjal amghar 1907-1974, cite almosalaha	ETP Redjil aammar	3,308,200.00	N: 124/2018 Le: 17/07/2018	03 Mois
04	Lot 04: aménagement placette de jeux a cite arrimal	ETP Toumi ouiza	5,022,097.50	N: 87/2018 Le: 17/07/2018	04 Mois
05	Lot 05: aménagement placette de jeux a cite Aln kors	ETP Zouawid Hadda	5,082,609.00	N: 138/2018 Le: 19/07/2018	45 jours

Après les visites sur le terrain de nos intérêts pour les projets de ces lots, les points suivants ont été notés:

- Absence presque entièrement à l'entrepreneur ainsi que a la main de d'ouvre dans le chantier.
- Retard d'avancement des travaux selon le planning de réalisation.

Alors informez ce mise en demeure n°: 01 à toutes les entreprises Relatif à ces lots pour reprendre les travaux dans un délai de trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis les quotidiens ou le BOMOP.

Faute de quoi des mesures coercitives seront à contre vous.

DK NEWS

Anep : 840 136 du 30/12/2018

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI OUZOU
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCAL
N.I.F : 15 014 862 091

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de Tizi-Ouzou informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales N° 06/DAL/TO/2018 du 25/09/2018 relatif à : Acquisition De Matériels Roulants Au Profit De Conservation Des Forêts De La Wilaya De Tizi Ouzou Réparti En Deux (02) Lots

- ✓ Lot N° 01 : Acquisition D'un Véhicules Anti-incendie
- ✓ Lot N° 02 : Acquisition d'un 4X4 SUV

Paru dans le BOMOP et dans les quotidiens nationaux DK NEWS et صوت الاحرار , qu'à l'issue de l'évaluation des offres conformément aux dispositions du cahier des charges, le projet a été attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

Désignation des travaux	Entreprise	N.I.F	Montant de l'offre en DA / TTC	Délais de réalisation	Critères du choix
Lot N° 01 : Acquisition D'un Véhicules Anti-incendie					INFRUCTUEUX Offre déclarée inéligible
Lot N° 02 : Acquisition d'un 4X4 SUV	SARL CIMA ALGER	00091609238702	5 687 900,00	Quarante Cinq (45) Jours	Note plus élevée (note Technique + note Financière = 76 /80 points

Aussi et conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés modifié et complété, les soumissionnaires contestant le choix opéré pourront introduire leurs recours dans les 10 jours, à compter de la première parution de cet avis dans la presse, auprès de la Commission des marchés de Wilaya de Tizi-Ouzou, sise Cité administrative Wilaya de Tizi-Ouzou - Secrétariat Général- passé ce délai aucun recours ne sera pris en considération.

DK NEWS

Anep : 840 338 du 30/12/2018

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ROUIBA
COMMUNE DE ROUIBA

NIF 41000 20000 160 850 1037

AVIS DE RECTIFICATION DE L'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article N°52etN° 65du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de services public, le Président de l'assemblée populaire communale de Rouiba informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°09/2018 publié dans les quotidiens nationaux DK NEWS du 01/08/2018 et Le 31/07/2018 portant :

- Acquisition du mobilier scolaire au profit des écoles primaires de la commune de Rouiba.

Le marché est attribué comme suit :

N°	Opération	soumissionnaire	N.I.Fiscal	note technique /40	Montant (DA/TTC)	Montant corrigé (DA/TTC)	observations
01	Acquisition du mobilier scolaire au profit des écoles primaires de la commune de Rouiba	SARL SAFMOB	099816000403992	25	31 061 891.00	31 061 891.70	Offre Pré qualifiées techniquement

Les soumissionnaires intéressés ;sont invités à se rapprocher du service des marchés publics de la commune de Rouiba ,au plus tard dans les trois(03) premiers jours à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution provisoire des marchés, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission communale des marchés publics dans un délai de (10) dix jours à compter de la première publication du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP conformément aux dispositions de l'article 82du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics modifié et délégation de service public .

DK NEWS

Anep : 840 433 du 30/12/2018

13E FNTP:

Le spectacle, «Tahcil El Haçel», une satire qui met en garde contre l'anéantissement de la Nation arabe

La pièce de théâtre, «Tahcil El Haçel», une satire qui met en garde contre l'anéantissement de la Nation arabe, est, à son tour, entrée, vendredi à Alger, en compétition du 13e Festival national du théâtre professionnel (Fntp), dans une ambiance de grands soirs.

Le nombreux public du théâtre national, Mahieddine-Bachetaz, a pu apprécier les événements rocambolesques du spectacle «Tahcil El Haçel» (enfoncement du tourmenté dans davantage de problèmes), produit par le Théâtre régional d'Oum El Bouaghi et mis en scène par Lahcène Chiba (qui a expliqué le titre de la pièce), sur un texte de Ali Tamert.

Une simulation théâtrale, visant à montrer ce qui se passe dans l'imaginaire de tout un chacun, a donné lieu à un microcosme social, rendu par un jeune couple, qui va assister impuissant à une succession d'intrusions d'inconnus masqués dans leur maison, s'apparentant à différentes factions rivales, en guerre à plusieurs endroits dans les pays arabes. S'autodétruisant les uns les autres, les auteurs de cette «violation de domicile caractérisée», enfants d'une même et grande nation, vont s'entre-tuer, symbolisant leur mort par le jet de leurs masques dans la corbeille à ordures, montrant ainsi, «à quoi ils en sont arrivés», explique Lahcène Chiba. Dans une

satire, puisant dans le registre des théâtres, grotesque et absurde, et s'inspirant dans la direction d'acteurs des méthodes biomécaniques de Meyerhold, le couple, image du peuple algérien dans leur maison, l'Algérie donc, bien qu'il essaye de discuter avec les parties en conflit, observe une neutralité affichée, à travers les gris des accoutrements qu'il portait. La trame, au fil «fragile», a été nourrie par plusieurs situations distinctes qui prennent chaque fois fin avec l'intervention violente du personnage interprétant l'histoire, qui apparaît déchirant les pages qu'il venait tout juste de consacrer à l'événement qui venait de se terminer par la mort de son (ou ses) auteurs. Dans le rôle des époux, frappés par l'urgence absolue du moment, Soumya Bounab et Hichem Guergah, époux-touffants d'énergie, ont tout fait sur scène, dans un jeu burlesque, précis et juste, appuyé par de belles acrobaties, occupant tous les espaces de la scène et tirant vers le haut, la dizaine de comédiens qui les ont accompagnés. Amina

Feriek, Rachid Maàmriya, Tarek Achba, Ferhat Abdel Aâli, Loucif Merzoug, Ramzi Achour, Hamid Mohamed Cherif, Seddam Sahraoui, Nadjib Zeroual, Imad Yahi, Djamel Belhocine et Ahmed Chafâï, ont brillamment servi le spectacle également, entretenant avec les deux jeunes premiers, des échanges intenses au rythme ascendant et soutenu. La scénographie, une œuvre réussie de Abdelghani Taïbi, était faite de longs pantalons blancs que les comédiens ont utilisés suggérant des silhouettes de morts dans le cimetière, ainsi qu'un ensemble de chaises, faisant fonction d'une sorte de salle d'attente, où chacun attendait son tour pour commettre son intrusion dans le domicile du jeune couple. La bande son, œuvre de Abdelkrim Khomri, a été tout aussi concluante avec des lignes mélodiques et quelques bruitages inspirant le doute et l'incertitude, «contexte de toutes ces révolutions dans les pays arabes», de l'avis de Ali Tamert, appuyée dans la création des atmosphères lugubres du cimetière, par un éclairage quelque



peu assombri. L'Histoire qui se donne la mort à la fin du spectacle, «Tahcil El Haçel», a su traduire le fort intérieur de chacun à travers les différents rôles distribués, dotés de codes judicieusement simplifiés par le metteur en scène, pour rendre la lecture des événements plus accessible à l'assistance, lui permettant de saisir le péril qui frappe les pays arabes.

Le public, savourant chaque instant de la pièce dans l'allégresse et la volupté, a longtemps applaudi

les artistes, dont certains étaient en pleurs, à l'issue de la représentation. Ouvert le 22 décembre dernier, Le 13e Fntp se poursuit jusqu'au 31 du même mois, avec au programme de samedi, les spectacles, «Yalil, Ya Aïn» du T.R de Constantine et «Baccalauréat du T.R de Mostaganem». Au-delà des spectacles en compétitions au nombre de dix-huit, le Théâtre municipal d'Alger-Centre accueille huit autres spectacles en off.

ADRAR:

Début de la 12^e édition du Festival national culturel de l'Ahellil à Timimoun

Le coup d'envoi des festivités de la 12^e édition du festival national culturel d'Ahellil a été donné vendredi à Timimoun (220 km au nord d'Adrar) en hommage au défunt Moulay Slimane Seddik, connu sous le nom de «Moulay Timi».

Cette initiative traduit une reconnaissance aux efforts déployés durant toute sa vie par le défunt au service du patrimoine de la région et son accompagnement de chercheurs dans leurs travaux, à l'instar de l'académicien Mouloud Mammeri et autres chercheurs et gens des médias. Présidée par les autorités locales, la cérémonie d'ouverture qui s'est déroulée en présence du Secrétaire général du Haut commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assa et de la présidente de la déléguée nationale de la promotion et de la protection de l'enfance (ONPPE), Meriem Chorfi, a été marquée par un défilé folklorique, haut



en couleurs et sonorité, des troupes participantes à la satisfaction d'un public nombreux venu se délecter des exécutions de bonne facture artistique. Ce rendez-vous culturel annuel (28-30 décembre) s'assigne, entre-autres objectifs, la préservation de ce legs culturel séculaire, classé patrimoine immatériel mondial par l'UNESCO, sa promotion et l'encouragement des associations culturelles émergentes en ce genre au niveau de la région du Gourara, a indiqué le commissaire du festival. Selon M. Djouli, cette manifestation culturelle verra l'organisa-

tion des soirées artistiques animées par 24 groupes actifs dans des associations d'Ahellil, outre des conférences intellectuelles qui seront encadrées par des enseignants intéressés par ce patrimoine. Aussi, une autre conférence intellectuelle sera programmée en marge de ce festival qui sera animé par des académiciens et des chercheurs. Cette conférence qui sera organisée au niveau de la bibliothèque publique à Timimoun évoquera plusieurs questions relatives aux différents aspects de ce patrimoine amazigh.

UNE SEMAINE D'ACTIVITÉS CULTURELLES

- Le paysage culturel de la semaine écoulée a été marqué par l'ouverture du 13e Festival national du théâtre professionnel et la remise du Prix Assia-Djebar du roman, en plus d'autres activités liées à la musique, au cinéma et au patrimoine.

- «H'Zam el Ghoula», un spectacle produit par le Théâtre régional de Béjaïa et mis en scène par Mouhoub Latrèche, a été présenté samedi à Alger en ouverture de la compétition du 13e Festival national du théâtre professionnel (Fntp, 22-31 décembre).

- Le Grand Prix Assia Djebar du roman a été décerné dimanche à Alger pour la quatrième année consécutive, à Nahed Boukhalfa, Mhenni Khalifi et Ryad Girod pour leurs œuvres littéraires en langues arabe, amazighe et française.

- Le ballet national de Kiev (Ukraine) a donné mardi à Aïn Defla, un spectacle chorégraphique en présence du ministre de la Culture Azzedine Mihoubi.

- Le 3e Festival musical andalou «Hadrat Andalus» s'est ouvert vendredi au Palais de la culture Abdelkrim-Dali de Tlemcen.

- Un atelier pédagogique sur le mosaïque, destiné aux élèves de la ville d'Oran, s'est ouvert lundi au Musée national Ahmed Zabana.

- La pièce théâtrale «Caligula» de la troupe de l'Institut supérieur des métiers d'arts et du spectacle (Ismas) de Bordj El-Kiffan (Alger) a remporté le «Prix Outarde d'Or» des 5èmes journées du monodrame qui ont pris fin samedi à Laghouat.

- La calligraphie maghrébine à l'honneur du 14e Atelier national de calligraphie arabe,

ouvert samedi à la maison de la Culture Hassan-El Hassani de Médéa.

- L'interprète de la chanson andalouse Nouri Koufi et l'orchestre égyptien traditionnel de musique savante «Takht arabe» ont animé mardi à Alger un concert en clôture du 13e Festival international de la musique andalouse et des musiques anciennes.

- Le poète Djamel Eddine Ouahedi a décroché le Prix de la poésie arabe, décerné mardi à Mostaganem en clôture du Festival national de poésie des jeunes.

- L'artiste peintre Bouziane Bousaid a décroché mercredi à Djelfa le Prix «El Kantass» de la meilleure œuvre d'arts plastiques.

- Ouverture mardi à Alger de la première édition du Concours national des courts métrages «Golden Eye» (fil d'or) avec la participation de 12 films.

- Le 15^e Festival international de musique jazz (Dimajazz) a pris fin samedi au Théâtre régional Mohamed-Tahar Fergani avec un concert animé par le chanteur et trompettiste américain Boney Fields.

- Des manuscrits répertoriés dans différentes régions du pays ont été exposés dans le cadre d'une exposition de manuscrits, ouverte mardi à Adrar.

- Dix-sept troupes et chorales algériennes prennent part au 12e Festival de la chanson patriotique ouvert jeudi au Théâtre Abdelmalek-Bouguermouh de Béjaïa.

- La 45^e édition de la Fête de la «ville aux mille coupoles» s'est ouverte samedi à El-Oued avec un carnaval et un défilé de troupes folkloriques.

MANIFESTATION "100 % RIRE DZ" À CONSTANTINE :

Les humoristes Zoubir Belhor et Badis Adoui sur scène

Les humoristes Zoubir Belhor et Badis Adoui ont fait rire vendredi soir le public du Théâtre régional de Constantine, Mohamed-Tahar Fergani, lors de la soirée d'ouverture de la manifestation «100 % rire Dz». Connus pour avoir remporté plusieurs prix nationaux et internationaux, les deux humoristes se sont à tour de rôle emparés de la scène pour faire rire à volonté le public venu nombreux se dérouter les zygomatics. La première soirée de cet événement organisé par «Kouba Event» a été éternée

par Zoubir Belhor qui pour sa première prestation devant le public constantinois a décodé tout en humour, la personnalité algérienne. Dans son savoureux accent oranais, Zoubir a tourné en dérision tous les problèmes que rencontre le citoyen algérien dans son quotidien mais aussi sa façon de tisser lien. A la fois drôle et percutant, celui qui s'est fait connaître par le grand public en remportant la première d'Arab casting en 2015 a été longuement ovationné au bout de sa partition. Ce moment de franche ri-

golade, s'est poursuivi sur le même rythme avec l'enfant de la ville, Badis Adoui qui a choisi de rire des dialectes parlés du Maroc jusqu'aux pays du Golfe en passant par l'Algérie. Le jeune Badis qui a récemment remporté un concours d'humoristes maghrébins sur le web organisé par la chaîne allemande «Deutsche welle», s'est attaqué au faussé séparant l'arabe dialectal et l'arabe littéraire. Dans une déclaration à la presse, Badis Adoui a exprimé toute sa joie d'avoir réussi à réunir toute une flopée d'humoristes à

Constantine. «Je travaille depuis quatre ans maintenant pour rassembler des humoristes capables de se produire deux heures d'affilée sans que le public n'éprouve la moindre lassitude». Prêve pour samedi, la deuxième soirée du «100 % rire Dz» permettra au public du Théâtre régional de Constantine Mohamed-Tahar Fergani de découvrir les très talentueux Islam Boukhtache de Blida et Amine Boumediane d'Alger.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE NATATION JEUNES CATÉGORIES:

Les nageurs de Boufarik s'illustrent à Tissemsilt

Les nageurs du club de Boufarik (Blida) se sont illustrés lors du 1er championnat régional de natation des jeunes catégories (poussins et benjamins) dont les compétitions ont pris fin hier à la piscine semi-olympique de Tissemsilt. Les représentants de ce club ont occupé la première place en récoltant 28 médailles (10 en or, 8 en argent et 10 en bronze) suivis des nageurs de Oued Rhiou (Relizane) avec 15 médailles dont 5 en or alors que les nageurs du club de Fouka (Tipaza) ont arraché la troisième place avec 8 médailles dont 3 en or.

Cette cérémonie de clôture de cette manifestation ayant drainé un public nombreux a permis d'honorer des nageurs participants ainsi que les arbitres et les membres du jury.

Le président de la ligue de wilaya de natation, Mustapha Bahih, a souligné que les nageurs ont montré un bon niveau physique lors de ce tournoi, initié deux jours durant par la ligue en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports, les offices du complexe OPO de Tissemsilt, des établissements de jeunes ODEJ.

Cette compétition a enregistré la participation de 150 nageurs représentant des clubs des wilayas de Tissemsilt, Chlef, Ain Defla, Tipaza, Médéa, Djelfa, M'sila, Relizane et Blida, rappelle-t-on.

PREMIER CHALLENGE NATIONAL DE TIR SUR CIBLE SUBAQUATIQUE À BOU TLÉLIS:

Illustration des tireurs d'Oran en précision et Chlef en biathlon

Les tireurs d'Oran en tir de précision et Chlef en Biathlon se sont illustrés aux épreuves du premier challenge national de tir sur cible subaquatique, disputé vendredi à la piscine de Bou Tlélis d'Oran. En tir de précision Ayed Benchaa d'Oran a remporté la première place avec 11063, 6 pts devant Bachir Ryad de Chlef avec 7126,2 pts et Morsli Abderahmane du club de Sidi Moussa d'Oran avec 7011,6 pts. Dans l'épreuve de biathlon, nette domination des tireurs de Chlef qui ont rafilé les trois premiers place du podium, grâce à Oudad Sid Ahmed, Benyahia Ahmed et Bachir Ryad. Quatre épreuves, le tir de précision, le biathlon, le super biathlon et le relais étaient au menu de ce premier challenge national dont le niveau technique a été jugé appréciable par le directeur technique de la spécialité de tir sur cible subaquatique Bouaboura Ahmed. Ce premier challenge national de tir sur cible subaquatique, organisé par la ligue de wilaya d'Oran de sauvetage, de secourisme et des activités subaquatiques en collaboration avec la FASSAS et la direction de la jeunesse et des sports d'Oran a regroupé 19 compétiteurs, issus de cinq wilayas du pays, à savoir Bejaia, Tipaza, Chlef, Mostaganem et Oran.

HANDBALL/NATIONALE 1(GR. CENTRE-OUEST):

Le MC Oued Tlélat sacré champion d'hiver

Le MC Oued Tlélat a remporté haut la main le titre honorifique de champion d'hiver de la Nationale 1 (Gr. Centre-Ouest) de handball après sa victoire à domicile contre son poursuivant immédiat, le CS Bir Mourad Raïs (25-23), dans l'affiche de la 9e et dernière journée de la phase aller clôturée hier.

Le club banlieusard d'Oran a réussi pour l'occasion d'une pierre deux coups : outre le trophée de champion d'hiver qu'il s'est adjugé, il a porté à quatre unités son avance sur son dauphin, confortant par là-même ses chances dans la course à la montée en division d'Excellence.

Cette consécration des gars de Tlélat constitue l'agréable surprise de la pre-

mière partie de la compétition, estiment les spécialistes, surtout que personne ne donnait chère de la peau de cette formation en bute notamment à de nombreux problèmes financiers.

Aussi, la présence du MC Oran, le vieux club de la capitale de l'Ouest du pays qui a perdu en fin de saison passée sa place parmi l'élite, dans ce même groupe, devait rendre encore délicate la mission des autres prétendants à la montée, sachant que seul le leader de la poule accèdera à l'issue du championnat.

Mais le MCOT a réussi à déjouer tous les pronostics grâce à son parcours de premier ordre, parvenant à garder son invincibilité pendant 9 rencontres au cours des-

SONDAGE APS DES MEILLEURS ATHLÈTES 2018 : Les lauréats connus aujourd'hui

Le sport national connaîtra, aujourd'hui, à l'issue du sondage traditionnel APS Brahim-Dahmani, les meilleurs athlètes 2018 qui se sont distingués sur la scène sportive nationale et internationale.

Après une interruption de deux années, l'APS a relancé son sondage qui constitue une occasion pour les différents organes de presse de choisir les deux meilleurs athlètes (homme et dame) ainsi que le meilleur espoir et la meilleure équipe de l'année.

Dans les concours du meilleur sportif, l'athlète Abdelmalik Lahoulou, champion d'Afrique du 400m haies à Asaba (Nigeria), le nageur Oussama Sahnoune, vainqueur de la médaille d'or au 100m nage libre (NL) et d'argent au 50m NL aux Jeux méditerranéens (JM) de Tarragone (Espagne) ainsi que le lutteur Adem Boudjemline, 3e aux Mondiaux militaires à Moscou, champion d'Afrique à Port-Harcourt (Nigeria) et médaillé d'argent aux JM, parent favoris mais la surprise n'est pas à écarter.

En effet, les autres nommés semblent bien placés pour être sacrés, notamment Lyès Boughalem, champion du monde de powerlifting pour la cinquième fois consécutive à Calgary (Canada) et sextuple champion afro-arabe, ou encore Sid-ali Midoun, champion du monde de bodybuilding.



Chez la gent féminine, la karatéka Lamy Matoub est en pôle position grâce à sa médaille de bronze mondiale à Madrid (Espagne) et son sacre africain à Kigali (Rwanda).

Mais elle aura une rude concurrence en présence de l'échéphile Amina Mezioud, championne d'Afrique et médaillée d'or dans l'épreuve reine classique des Olympiades à Sharjah (Emirats) et de la nageuse Rania Hamida Nefsi, championne d'Afrique du 400m 4 nages à Alger.

Lutte à couteaux tirés chez les espoirs

Pour le titre de meilleur espoir, six noms ont été proposés par la rédaction spor-

tive de l'APS, vu les performances réalisées en 2018, dont des titres de champions du monde et des médailles olympiques de la jeunesse.

Il s'agit de Farid Douibi (boxe), Mohamed-Amine Hacid (boxe), Fateh Benferdjallah (lutttes associées), Moncef Balamane (natation), Oussama Cherrad (sport scolaire) et El-Hocine Zourkane (sport universitaire).

Les six candidats se sont livrés une lutte acharnée pour le titre de meilleur espoir de l'année et certains, comme Zourkane et Cherrad, comptent sur leur titre mondial en cross-country pour se hisser en tête du classement.

Enfin, le titre de la meilleure équipe se jouera entre

l'USM Bel-Abbès (football), vainqueur de la Coupe d'Algérie et de la Supercoupe d'Algérie, le GS Pétroliers (handball), 3e au Championnat d'Afrique des clubs champions messieurs, la sélection algérienne dames de handi-basket, double championne d'Afrique et la sélection algérienne de basket-ball (messieurs), vice-championne arabe.

Pour rappel, le prix Brahim-Dahmani, en hommage au regretté journaliste de l'APS qui a occupé plusieurs postes (rédaction sportive, service culturel puis à l'étranger -- Zimbabwe-- avant de décéder en 1987, récompense le meilleur sportif de l'année.

Le prix Abdelkader-Hammani, premier responsable de la télévision nationale, récompensera la meilleure athlète de l'année, tandis que le prix Mokhtar-Chergui, en hommage à l'ex-responsable de la rubrique sportive du quotidien El Moudjahid, ira au meilleur sportif espoir.

Quant au prix Abdellah-Benyekhlif, en hommage à l'inimitable animateur des années 1960 et 1970 de la radio Chaîne III, il récompensera la meilleure équipe de l'année.

TENNIS:

L'Open d'Australie met en œuvre de nouvelles règles contre la canicule

L'Open d'Australie va mettre en œuvre cette année de nouvelles règles contre la canicule, avec une mesure plus fine de la chaleur et des pauses pour éviter les malaises.

Le tournoi a adopté une échelle spécifique («heat stress scale») qui incorpore non seulement la température, mais aussi d'autres variables comme l'humidité et le vent.

Si la chaleur grimpe au quatrième degré sur cette échelle qui en compte cinq, les arbitres pourront faire observer une pause de 10 minutes après deux sets chez les dames, et après trois sets chez les messieurs.

Si le cinquième degré est atteint, le match pourra être interrompu.

La médecin en chef de la fédération australienne, Carolyn Broderick, a expliqué que l'échelle était conçue pour montrer les limites de la capacité du corps d'un athlète à se rafraîchir, en

fonction de sa production de sueur et de sa température corporelle.

«L'échelle tient aussi compte des variations physiologiques entre des athlètes adultes, handisports ou juniors, tout en intégrant les quatre facteurs climatiques: la température de l'air, la chaleur de rayonnement, autrement dit la puissance des rayons du soleil, l'humidité, et la vitesse du vent», a-t-elle détaillé.

Lors des éditions précédentes, le jeu pouvait être interrompu ou le toit fermé si la température dépassait 40 degrés et au thermomètre 32,5 degrés, selon une mesure de la température ressentie de l'institut météorologique national. La canicule est devenue un problème de plus en plus difficile à gérer pour le tournoi de Melbourne, disputé au beau milieu de l'été.

En 2018, le Français Gaël Monfils avait failli avoir un malaise lors du

deuxième set au second tour, et accusé les organisateurs d'avoir «pris des risques».

Son adversaire, le Serbe Novak Djokovic, avait estimé que les conditions étaient «juste à la limite».

«J'ai l'impression qu'ils attendent qu'il y ait un drame», avait lancé la Française Alizé Cornet, pour protester contre les rencontres dans l'après-midi.

L'édition 2014 reste dans les mémoires comme celle d'une fournaisée impitoyable pour les organismes. Le Canadien Frank Dancevic s'était évanoui sur le court, racontant après coup avoir eu des hallucinations où il voyait Snoopy pendant son match, joué selon lui dans des conditions «inhumaines».

La Chinoise Peng Shuai avait vomi, et le Slovène Blaz Kavcic avait été placé en observation après un match de près de cinq heures.



terne rouge, l'Olympique local (25-21).

La dernière journée de la phase aller sera clôturée samedi après midi par le match W Rouiba face au J Boufarik dans le choc des mal classés.

TAMANRASSET:

Hattab pose la première pierre du centre sportif Olympafrica

Le ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS), Mohamed Hattab, a procédé hier à la pose de la première pierre du projet de réalisation du centre sportif africain «Olympafrica» dans la commune de Tazrouk (270 km au nord-est de Tamanrasset).

«Cette nouvelle structure sportive par excellence revêt une importance particulière eu égard à sa dimension africaine, car elle contribuera à la sélection et la structuration des jeunes capacités sportives et au développement du mouvement sportif dans la région du Grand Sud du pays», a souligné M. Hattab en marge de la pose de la première pierre de ce projet sur les hauteurs de la commune de Tazrouk (1.800 m d'altitude), dans le cadre de sa visite de travail dans la région.

Accompagné du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, et du président du Comité Olympique Sportif Algérien (COA), Mustapha Berraf, ainsi que des représentants des comités olympiques du Mali, du Niger et du Sénégal, Mohamed Hattab a affirmé que le secteur de la jeunesse et des sports de la wilaya a été consolidé par plus de 200 projets, dont l'Olympafrica constitue un plus aux efforts de développement des sports dans cette wilaya, dans les régions voisines et même pour les pays africains limitrophes.

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader



Benmessaoud, a, pour sa part, souligné que «cet important centre, est un acquis pour la région, caractérisée par de multiples spécificités, et offre l'opportunité aux jeunes de la région de développer leurs talents et de démontrer leurs capacités» dans les différentes disciplines. De son côté, le président du COA, Mustapha Berraf, a indiqué que le Comité «s'emploie activement et dans un effort soutenu à la réussite de ce projet et à la promotion des sports dans la région».

Le futur centre sportif africain, qui occupe une superficie de cinq (5) hectares, comporte une piste d'athlétisme, un stade de football, des salles de sports spécialisées (basket-ball, handball, judo, karaté, et autres), en plus d'une piscine de proximité, des pavillons administratifs, un centre d'accueil, devant servir également à la formation supérieure dans différentes disciplines sportives, selon les explications fournies à la délégation ministérielle.

Le ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS) a, au terme de sa visite dans la wilaya de Tamanrasset, inspecté le chantier de réalisation d'un stade d'athlétisme dans la commune de Tazrouk.

Le ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS) a, au terme de sa visite dans la wilaya de Tamanrasset, inspecté le chantier de réalisation d'un stade d'athlétisme dans la commune de Tazrouk.

COURSE RÉGIONALE CYCLISTE DE BOUTLÉLIS : Illustration des coureurs du vélo club de Mostaganem

Les coureurs du vélo club de Mostaganem se sont distingués lors de la course cycliste régionale toutes catégories, disputée vendredi sur circuit fermé dans la commune de Boutlélis d'Oran.

En seniors, qui ont concouru sur une distance de 75 km, en 15 tours, la palme est revenue au cycliste Benyoub Zoheir du vélo club de Mostaganem qui a dominé l'épreuve devant Boudjemaa Anes de l'étoile de Sidi Bel Abbes et Yabka Sifeddine du vélo club de Mostaganem.

Chez les juniors, qui ont effectué 13 tours, la première place est revenue à Nehari Mohamed Amine du Amel El Malah de Ain Témouchent, suivi par Boukhari Youcef du club Tahadi Oued Tlélat et Berahla Abdellah du vélo club de Mostaganem.

Chez les cadets qui ont concouru sur une distance de 30 km, en 6 tours, la victoire est revenue au coureur Annani Hamza de l'USPC Oran, qui a dominé l'épreuve devant Cherki Salah Eddine de vélo club de Mostaganem et Medjahed Med Amine du club Tahadi Oued Tlélat.

Chez les minimes, qui ont couru 5 tours, la première place est revenue à Boukhari Abdellah du Nasr Oued Tlélat suivi par Mellah Abdillah de l'étoile de Sidi Bel Abbes et Benachour Med Amine du Nasr Oued Tlélat. Cette compétition, qui a enregistré la participation de 55 coureurs, issus de dix clubs représentant quatre wilayas de l'ouest du pays, à savoir Ain Témouchent, Mostaganem, Sidi Bel-Abbes et Oran, a été qualifiée d'un bon niveau technique par les organisateurs. Ce rendez-vous sportif a été clôturé par une cérémonie de remise de prix et de cadeaux aux lauréats, en présence des représentants de la direction de la jeunesse et des sports d'Oran.

HAND / CHAMPIONNAT ARABE (MESSIEURS) : La JSE Skikda termine à la 7e place

La JSE Skikda a pris la 7e place au Championnat arabe de handball (messieurs), après sa victoire contre les Tunisiens du Sporting Moknine 33-25 (mi-temps 16-14), en match de classement disputé vendredi à Sfax (Tunisie). Le représentant algérien avait commencé par viser la 5e place, lors d'un premier match de classement disputé jeudi, mais il s'était incliné devant les Koweïtiens d'El-Koweït sur le score de 19-20. Un revers qui ne lui ouvrirait plus droit qu'à la 7e ou la 8e place, mais il s'est plus ou moins bien ressaisi, en battant les Tunisiens du Sporting de Moknine. La finale de la compétition opposera deux clubs tunisiens, l'Espérance de Tunis et le CS Sakiet Ezzit, alors que le match de classement pour la 3e place mettra aux prises les Qataris d'Al-Arabi et les Koweïtiens d'Al-Salamya.

2^E TOURNOI INTERNATIONAL DE KARATÉ-DO À MILA : Plus de 600 athlètes au rendez-vous

Le coup d'envoi du 2e tournoi international de karaté-do de Mila a été donné vendredi depuis la salle omnisports (OMS) Abderrahmane-Tayeb avec la participation de plus de 600 athlètes.

Ce rendez-vous sportif regroupe 80 clubs venus de 24 wilayas aux côtés de trois autres formations sportives conviées de Tunisie, Libye et France, a précisé à l'APS le président de la ligue locale de karaté-do, Faouzi Boukhetela. Devant se poursuivre sur deux jours, ce 2e tournoi international, organisé par la ligue locale de karaté-do en coordination avec la direction locale de la jeunesse et des sports et la Fédération algérienne de karaté (FAK), concerne les catégories cadets et juniors (filles et garçons) en kata et kumité individuel, a détaillé la même source. La compétition, lancée en présence des autorités locales à leur tête le wali Mohamed Amier et du président de la FAK, Slimane Mesdouï, a débuté avec les épreuves de kata et se poursuit cet fin d'après-midi avec celles de kumité pour les juniors et cadets. Les demi-finales et finales sont programmées samedi, selon les organisateurs.

JUDO/ CHAMPIONNAT NATIONAL (ESPOIRS) : Les clubs d'Alger dominent les épreuves de la 1^{ère} journée

Les clubs de la Ligue d'Alger ont dominé les épreuves de la 1ère journée du Championnat national individuel de judo, catégorie Espoirs, en s'adjugeant cinq des huit titres mis en jeu ce vendredi à la salle omnisports de Birtouta (Alger).

Les clubs algérois devançant leurs homologues de la Ligue d'Oran avec 2 titres, alors que la Ligue de Tizi Ouzou prend la 3e place avec un titre.

Chez les messieurs, les médailles d'or ont été remportées par Mohamed Guerroudji de l'USM Alger (-81 kg), Oussama Temri du Tassili Oran (-91 kg), Ali Belarbi du JC El Harrach (-100 kg) et Hichem Hached du CSOB Oran (+100 kg). Chez les



dames, les titres nationaux sont revenus à Kenza Nait Amar de l'AS Sureté Nationale (-63 kg), Karima Kechout de l'AS Ait Mesbah (-70 kg), Sandra Sahnoune de l'AS Sureté nationale (-78 kg) et Meroua Mammeri du GS

Pétroliers (+78 kg). La deuxième journée de compétition, prévue samedi, verra le déroulement des finales des catégories (-60 kg, -66 kg, -73 kg) messieurs et (-48 kg, -52 kg, -57 kg) dames.

Selon la Fédération

algérienne de la discipline (FAJ) près de 380 athlètes dont 140 dames issus de 43 Ligues, prennent part au Championnat national individuel Espoirs.

La président de la FAJ, Rachid Laras, a indiqué que cette compétition a été programmée afin de permettre aux athlètes d'avoir plus de combats et ainsi garder un rythme soutenu avant les prochaines échéances.

«Les athlètes vont se donner à fond car ce championnat est une aubaine pour eux pour espérer décrocher une place en équipe nationale.

Ce qui rendra le niveau technique très élevé.

Des surprises en finales ne sont pas écartées», a-t-il ajouté.

LUTTE/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (PRÉPARATIFS) : Le président de la CALA en visite en Tunisie



Le président de la Confédération africaine des luttes associées (CALA), Fouad Meskout est arrivé à Tunis pour s'enquérir de l'état des préparatifs en vue du championnat d'Afrique de lutte cadets, juniors et seniors (libre, gréco-romaine et féminine), prévu du 24 au 31 mars 2019 à Hammamet (Tunisie).

Le président de la CALA, également membre du bureau exécutif de l'Union mondiale de lutte (UWW), a eu un entretien avec le secrétaire d'Etat aux sports tunisien, Ahmed Gaaloul et le président de la Fédération tunisienne et des membres du bureau fédéral.

Le championnat d'Afrique de lutte fait partie des principaux événements sportifs en Tunisie en 2019.

COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL (1/16 DE FINALE) :

L'ASAM 5e club de l'élite éliminée, le MCO et le CABBA passent

L'AS Ain M'Ilila est le cinquième club de Ligue 1 Mobilis à quitter précocement la Coupe d'Algérie de football, après sa défaite contre la JSM Béjaïa (1-2), en 16es de finale disputé vendredi à Batna, au moment où les deux autres pensionnaires de l'élite, le MC Oran et le CA Bordj Bou Arreridj se sont qualifiés pour les 8es de finale, tout comme l'USM Annaba, le SA Mohammadia et CR Bouguirat.

L'ASAM, contrainte de recevoir au stade du 1er-Novembre de Batna plutôt que dans son antre de Demane Debbeh, emboîte ainsi le pas à la JS Saoura, la JS Kabylie, l'Olympique de Médéa et le DRB Tadjenanet, qui eux ont été sortis dès les 32es de finale. Même si elle évolue en Ligue 2, la JSMB a tenu le bon bout dès l'entame de cette rencontre, ouvrant le score dès la 29e par Khezri, avant de réagir positivement après l'égalisation de Si-Ammar, puisqu'elle n'a pas mis longtemps avant de reprendre l'avantage au score, grâce à Ouallali (90'). La qualification de l'USM Annaba a été encore plus nette contre la modeste formation du MB Bazer Sakhra, qu'il a assez facilement dominé (3-0), grâce aux réalisations de Zouani (3'), El Ghomari (52') et Hernanes (90'). De son côté, le MC Oran a éprouvé un peu plus de difficultés contre le RA Ain Defla, car malgré son appartenance à l'élite du football national, il a difficilement pris le dessus (1-2).

Certes, les gars d'El Hamri avaient bien démarré ce match, en menant (2-0) grâce à Bettoumi (7') et Boudebouda (13'), mais la suite a été nettement moins bonne, puisque leur relâchement a permis à l'équipe locale de revenir à la 69', grâce à Mekkioui (1-2), avant de leur donner de sérieuses frayeurs, jusqu'au coup de sifflet final. Toujours à l'Ouest, le derby de Mascara, entre le SA Mohammadia et l'ARB Ghriass a été âprement disputé, et il a fallu attendre la 57' pour voir Benhamou offrir la qualification au SAM (1-0).

Le match CR Bouguirat - CRB Kaïa a été tout aussi disputé, comme en témoigne le score de parité (1-1), qui était resté inchangé même après prolongations.

Il a donc fallu recourir à la séance de tirs au but pour départager les deux clubs, et la chance a finalement souri au CR Bouguirat, qui l'a emporté (4-2). Même cas de figure dans le dernier match inscrit au programme de ce vendredi, puisque le WA Tlemcen (Ligue 2) et le CA Bordj Bou Arreridj (Ligue 1) n'ont pu se départager, même après prolongations, le score étant resté de zéro partout jusqu'à la fin des 120 minutes.

Il a donc fallu recourir aux tirs au but, là-encore, pour départager les deux clubs et ce sont les Criquets du CABBA qui ont été les heureux élus, avec cinq pénalités transformés contre seulement quatre pour le WAT. Les autres matchs de ces 16es de finale se joueront le samedi 29 décembre, le dimanche 30 décembre, le lundi 31 décembre et le mardi 1er janvier 2019.

RA AÏN-DEFLA :

«On a perdu sur des erreurs d'appréciation»

L'entraîneur du RA Ain-Defla, Mustapha Abbas, a estimé que son équipe avait été éliminée en 16es de finale de la Coupe d'Algérie de football, vendredi à domicile par le MC Oran (2-1), sur «des erreurs d'appréciation» de ses joueurs. «Mes joueurs étaient quelque peu crispés en première mi-temps à l'idée d'affronter une équipe dont la réputation dépasse les frontières nationales. Les buts du MCO étaient dus à des erreurs d'appréciation de la part de notre défense. J'espère que l'on tirera les enseignements qui s'imposent de cette rencontre en vue d'améliorer notre classement en championnat», a-t-il dit après la rencontre. De son côté, le coach du MC Oran, Omar Belatoui, a estimé que l'adversaire «n'a aucunement mérité, démontrant qu'en Algérie, le niveau est sensiblement le même que l'on soit dans l'un ou l'autre des paliers». «Nous avons assisté à une véritable rencontre de coupe. Après les deux buts marqués par mon équipe, les joueurs se sont repliés instinctivement et ont su préserver le score. Je pense que défendre son acquis constitue aussi une qualité qui n'est pas des moindres», a-t-il ajouté. Le RAAD, pensionnaire de l'Inter-régions (4e palier), a échoué ainsi à rééditer l'exploit de 2016 quand il avait atteint les huitièmes de finale de cette compétition tant convoitée avant d'être éliminé par Paradou. Les gars d'Aïn-Defla ont été touchés dans le dernier quart d'heure, sur des buts de Toumi et Boudebouda (5' et 12'), avant de réduire la marque par Mekkioui en seconde période (58').

LIGUE DES CHAMPIONS (PHASE DE POULES) :

Le CSC avec le TP Mazembe, la JSS hérite d'Al Ahly

Le CS Constantine et la JS Saoura évolueront respectivement dans les groupes 3 et 4 avec notamment le TP Mazembe (RD Congo) et Al Ahly (Egypte), selon le tirage au sort de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football effectué vendredi dans la capitale égyptienne Le Caire.

Le CS Constantine, champion d'Algérie sortant, évoluera dans le groupe 3, considéré comme celui de la mort, aux côtés du TP Mazembe (RD Congo), plusieurs fois champion d'Afrique en titre, des Egyptiens d'Al Ismaïly et des Tunisiens du Club Africain, de retour dans cette prestigieuse compétition. Le CS Constantine jouera son premier match en déplacement contre le Club Africain à Tunis entre le 1er et le 3 février. De son côté, la JS Saoura, second représentant algérien en Ligue des champions, jouera dans le groupe D avec les Egyptiens d'Al Ahly, finalistes des deux dernières éditions et vainqueurs de l'épreuve à 8 reprises, les Tanzaniens de Simba et les Congolais de Vita Club. Les Algériens se déplaceront en Tanzanie pour la première journée pour affronter Simba FC. Les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour les quarts de finale.



LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE DE FOOTBALL/ AL-AHLY DU CAIRE :

«Le groupe est assez équilibré»

L'entraîneur d'Al-Ahly du Caire Mohamed Youcef a qualifié d'équilibré le groupe D de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football dont le tirage effectué vendredi au Caire, a placé son équipe en compagnie de l'un des deux représentants algériens la JS Saoura, Simba SC (Tanzanie) et l'AS Vita Club (RD Congo). «Nous avons hérité d'un groupe assez équilibré. L'AS Vita Club reste un adversaire coriace, il a atteint la finale de la Coupe de la Confédération. Simba SC

est l'un des clubs historiques en Tanzanie en compagnie des Young Africans, alors que la JS Saoura tentera de réaliser d'excellents résultats pour sa première participation», a affirmé le coach de la formation égyptienne, cité par le site officiel du club cairote. La JS Saoura, dont il s'agit de la première participation en phase de groupes, entamera l'aventure en déplacement face à Simba SC, à l'occasion de la première journée fixée entre le 11 et 13 janvier 2019, alors qu'Al-Ahly accueillera l'AS

Vita Club. Le second représentant algérien dans cette épreuve le CS Constantine a hérité du «groupe de la mort» en compagnie du TP Mazembe (RD Congo), quintuple champion d'Afrique, du Club Africain (Tunis), et d'Al-Ismaïly SC (Egypte). «Nous aspirons à bien entamer cette phase de poules en gagnant notre premier match, ce qui va donner plus de confiance aux joueurs et du coup lancer un message à nos adversaires sur notre détermination à sceller notre qualification plus tôt que

prévu», a-t-il ajouté. Avant d'enchaîner : «Le calendrier de nos matchs est en notre faveur, ce qui devrait nous permettre d'engranger le maximum de points lors de la première phase. Al-Ahly respecte tous ses adversaires. Nous devons éviter de trébucher dès le début, comme ce fut le cas lors de la précédente édition (match nul à domicile face à l'ES Tunis puis une défaite en Ouganda face à Kampala City, NDLR), d'où l'importance de s'imposer dès notre entrée en lice», a-t-il conclu.

LIGUE 2 FRANÇAISE DE FOOTBALL :

Mesloub envisage de terminer sa carrière au RC Lens

Le milieu international algérien Wadid Mesloub (33 ans) a affirmé qu'il envisageait de terminer sa carrière au RC Lens (Ligue 2 française de football) qu'il avait rejoint en 2017 en provenance du FC Lorient. «Je me sens encore très frais. Quand je me lève le matin, je n'ai pas mal au dos ou aux jambes. Le fait de pas avoir fait de centre de formation joue peut-être. Je ne compte pas m'arrêter tout de suite, en tout cas. J'ai encore envie de surprendre les gens. Est-ce que Lens sera mon dernier club ? Je ne sais pas. Je veux surtout atteindre les objectifs de cette saison et on verra ce qui se passe ensuite. Mais ça peut l'être, car je me sens bien ici. J'aime la mission d'encadrer tous ces jeunes», a-t-il indiqué dans un entretien publié samedi dans les colonnes de la Voix du Nord. Mesloub est devenu l'un des tauliers de la formation nordiste. Il compte 17 apparitions sous le maillot lensois

(2 buts). Il évolue en compagnie du défenseur international algérien Mehdi Tahrat. Lens a bouclé la première partie de la saison à la 3e place avec 32 points, à neuf longueurs sur le leader le FC Metz. Le numéro 10 du RCL ne regrette pas son choix d'avoir rejoint les «Sang et Or» : «½ En aucun cas ! Surtout quand je vois tout le chemin parcouru depuis un an. C'était un pari et un choix mûrement réfléchi. En arrivant, je savais que l'équipe n'était pas bien. J'avais eu des propositions d'autres clubs mieux classés. Mais dès que je suis venu ici pour la première fois, à l'invitation d'Eric Roy, j'ai eu envie de signer», a-t-il conclu. Mesloub compte 7 sélections avec l'équipe nationale. Sa dernière apparition avec les Verts remonte au 29 mars 2016 en déplacement face à l'Ethiopie (3-3) dans le cadre des qualifications de la CAN-2017.



COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (16ES DE FINALE "BIS") :

Ahli Benghazi (Libye) - NA Hussein Dey

Le NA Hussein Dey affrontera la formation libyenne du Ahli Benghazi en seizièmes de finale "bis" de la Coupe de la Confédération de football, à l'issue du tirage au sort effectué vendredi dans la capitale égyptienne Le Caire.

Le représentant algérien se déplacera à Benghazi pour jouer le match aller prévu entre le 11 et le 13 janvier 2019 avant d'accueillir son adversaire au stade 5-Juillet (Alger)

entre le 18 et le 20 du même mois. Le NAHD s'est qualifié pour les seizièmes de finale "bis" de la Coupe de la Confédération au détriment des Zambiens de Green Eagles (0-0, 2-1), alors que le Ahli Benghazi avait été éliminé en 16es de finale de la Ligue des champions par les Sud-africains de Mamelodi Sundowns (0-0, 4-0).

Solskjaer a choisi son capitaine

"Antonio sera le capitaine lorsqu'il sera disponible, a annoncé le successeur du Portugais. Il travaille dur en ce moment afin d'être prêt pour cette période chargée. Il n'y a pas beaucoup de latéraux droits meilleurs que lui dans son profil. Donc vous le verrez avec le brassard." Voilà un autre Red Devil satisfait du changement de coach...



Le Real Madrid vexé par Kylian Mbappé ?

Alors que le Real Madrid serait toujours à l'affût pour Kylian Mbappé, la direction merengue n'aurait toutefois pas digéré le choix du jeune français en 2017. À l'été 2017, une fois le transfert de Neymar au Paris Saint-Germain bouclé, un nom a affolé le marché : Kylian Mbappé. Auteur d'une seconde partie de saison tonitruante avec l'AS Monaco, l'attaquant français a suscité toutes les convoitises. Du FC Barcelone au Real Madrid en passant par Manchester City, tous les cadors européens étaient intéressés. Mais c'est bien le PSG qui a raté la mise. Et visiblement, les Merengues n'ont toujours pas digéré. En effet, ce samedi Mundo Deportivo fait un article sur les priorités du Real Madrid pour remplacer Cristiano Ronaldo. Et le nom qui se dégage est celui de Neymar, pas de Kylian Mbappé. Il faut dire que le média catalan affirme que la direction merengue serait toujours vexée du choix de l'ancien Monégasque qui a choisi de rejoindre le PSG alors que le Real Madrid avait un accord avec le club de la Principauté. Reste à savoir si les Madrilènes ne reviendront jamais à la charge pour Mbappé...

LA PROMESSE DE RIYAD MAHREZ

L'ailier de Manchester City, Riyad Mahrez, est revenu sur ses débuts mitigés sous les couleurs de Manchester City, dans un entretien accordé à Sky Sports.

Le joueur Algérien a déclaré : "Quand on arrive dans un club, les six premiers mois, il est toujours difficile de s'adapter à tout. Je me sens très bien ici", d'ajouter : "Je suis encore nouveau dans l'équipe. Je pense que plus les mois vont passer, plus je serai encore meilleur."

Le joueur s'est désolé de la défaite de l'équipe face à Leicester, conjuguée par la victoire des Reds, qui prennent 7 points d'écart : "Il faut gagner à chaque fois. Tu n'as aucune chance quand vous perdez des points, car lorsque vous laissez des points, l'adversaire gagne et maintenant ils sont devant nous."

Le meilleur joueur du Premier League 2016 a pris part à jusqu'à présent à 27 rencontres avec Manchester City, il a inscrit sept buts et il a offert six passes décisives toutes compétitions confondues.



Puel savoure sa revanche

Annoncé sur la sellette il y a quelques jours encore, l'entraîneur de Leicester, Claude Puel, est en train de vivre un Boxing Day de rêve avec les victoires de prestige contre Chelsea (1-0) puis Manchester City (2-1) qui lui ont permis de sauver sa peau. Forcément, le technicien français savoure... "Oui, c'était un bon Boxing Day. J'apprécie beaucoup ce match contre City, et j'ai aussi beaucoup apprécié le précédent contre Chelsea. J'ai aimé notre qualité de jeu. On sait que lorsqu'on joue Manchester City ou Chelsea, c'est difficile d'avoir la balle. C'est donc important d'avoir une mentalité basée sur la patience", a souligné le Castrais au micro de RMC Sport avant de répondre aux spéculations sur sa situation.

PULISIC D'ACCORD AVEC CHELSEA?

D'après Bild, Chelsea aurait convaincu Christian Pulisic d'être transféré l'été prochain. L'international américain de 20 ans est sous contrat jusqu'en 2020 avec Dortmund. Voilà qui pourrait être un des gros transferts de l'été prochain. A en croire Bild, Christian Pulisic (20 ans), convoité par plusieurs clubs de Premier League pourrait rejoindre Chelsea, au grand dam de Liverpool et Tottenham notamment. Voilà qui pourrait être un des gros transferts de l'été prochain. A en croire Bild, Christian Pulisic (20 ans), convoité par plusieurs clubs de Premier League pourrait rejoindre Chelsea, au grand dam de Liverpool et Tottenham notamment.

D'après le journal allemand, le milieu offensif de Dortmund serait d'ores et déjà mis d'accord avec le club londonien pour un transfert au mercato estival.



Pochettino encense Son

Double-buteur avec les Spurs de Tottenham lors de la victoire des siens face à Bournemouth (5-0, 19e journée de Premier League), Heung-Min Son a ravi son public, mais surtout son entraîneur.

Mauricio Pochettino était enchanté de la performance de son avant-centre sud-coréen, et n'a pas hésité à le faire savoir en conférence de presse: "Il est étonnant. En deux mots, in-croyable ! Tout ce que je peux dire, c'est que 'Sonny' fait un travail fantastique pour l'équipe. Depuis son retour, il a beaucoup travaillé pour revenir à son meilleur niveau et ça a commencé à donner des fruits face à Chelsea. J'espère qu'il pourra continuer sur ce rythme avec nous, mais vous savez, dans quelques temps il devra repartir pour jouer la Coupe d'Asie avec son pays."



Le Président Bouteflika salue le long parcours de militantisme du défunt Abdelmalek Benhabylès

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika a adressé, hier, un message de condoléances à la famille du défunt Abdelmalek Benhabylès, décédé vendredi soir, dans lequel il salue les qualités du regretté et sa longue expérience puisée de son militantisme au sein du Mouvement national et de la Guerre de libération. "C'est avec tristesse et affliction que j'ai appris la disparition du regretté, ami et frère, Abdelmalek Benhabylès, que Dieu ait son âme, et il me peine que l'Algérie perde un militant d'une immense culture et un homme aux idées pertinentes et judicieuses acquises grâce à son sérieux et à ses efforts, ainsi qu'une longue expérience puisée de son militantisme au sein du Mouvement national et de la Guerre de libération", a indiqué le chef de l'Etat écrit dans son message. Le chef de l'Etat a souligné que le défunt avait mis, après l'indépendance, toutes ses potentialités au service des différents postes supérieurs qu'il avait occupés et autres missions dont il s'était acquittées haut la main, avec ses compagnons, pour l'édification d'un Etat algérien moderne. Rappelant "les vertus et qualités qui ont valu au défunt l'estime et la considération de tous ceux qui ont eu à l'approcher et de ses compagnons qui appréciaient tant son discours pondéré et ses remarques succinctes, mais ô combien pertinentes, le président Bouteflika a ajouté que le défunt Benhabylès était vertueux, attentionné, prévenant à l'égard de ses compagnons et des gens et fidèle à sa patrie. "Comme toutes créatures, le défunt est allé rejoindre son Créateur, laissant des neiges de chagrin dans le ciel de sa famille et ses proches, que les larmes et le deuil ne peuvent consoler mais le croyant ne peut que se résigner à la volonté de Dieu et faire montre de patience, autant que ses compagnons de lutte et ses amis, dont le chagrin et la compassion ne peuvent que vous reconforter", a poursuivi le président de la République. "Je prie Dieu d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de L'accueillir en Son vaste paradis aux côtés de ceux qu'Il a comblés de Ses bienfaits et entourés de Sa grâce éternelle, de même que je prie Dieu d'accorder le courage et la patience à tous les membres de sa famille et de les rétribuer pour cette épreuve", a-t-il conclu.

DÉCÈS Abdelmalek Benhabylès inhumé au cimetière de Sid Naâmane à Bouzaréah

L'ancien président du Conseil constitutionnel, Abdelmalek Benhabylès, décédé dans la nuit du vendredi à Alger à l'âge de 98 ans, a été inhumé hier au cimetière de Sid Naâmane à Bouzaréah (Alger).

Les obsèques se sont déroulées en présence notamment, du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mouad Bouchareb, du Premier ministre, Ahmed Ouayhia, du ministre d'Etat, conseiller spécial du président de la République, Tayeb Belaiz, du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, et du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, du secrétaire général de la présidence de la République, Habba El-Okbi, ainsi que des personnalités politiques et nationales et ses proches. Né à Arbaoun (Sétif), Abdelmalek Benhabylès, avait été militant du mouvement national, au sein du Parti du peuple algérien (PPA) et du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), au Front de libération nationale (FLN historique), cadre de l'Union des étudiants musulmans algériens (UGEMA) et vice-président de l'association des étudiants Nord de l'Afrique ainsi que membre du gouvernement provisoire de la République algérienne. Il avait occupé plusieurs postes de responsabilité après l'indépendance, notamment, ambassadeur en Tunisie et au Japon, avant d'être désigné secrétaire général du ministère des Affaires étrangères. Il avait occupé le poste d'ambassadeur en Suisse et au Vatican, puis a été membre de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme. Il avait présidé une organisation non gouvernementale, l'Académie de la société civile algérienne et est fondateur de l'Association



d'amitié algéro-japonaise. Il a aussi occupé le poste de ministre de la Justice, puis secrétaire général de la présidence sous le mandat du défunt président de la République, Chadli Bendjedid. Le dernier poste occupé par Abdelmalek Benhabylès était président du Conseil constitutionnel de 1989 à 1995. Dans un message de condoléances adressé à la famille du défunt, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a loué le riche parcours du regretté et sa longue expérience de militantisme durant la révolution, ses qualités humaines et son abnégation au service du pays.

COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL (1/16ES DE FINALE) : Amel Boussaâda- ES Sétif reporté à une date ultérieure (LFP)

La rencontre Amel Boussaâda - ES Sétif comptant pour les 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie de football, programmée initialement lundi 31 décembre, a été reportée à une date ultérieure suite à la décision du wali de M'sila d'annuler toutes les compétitions devant se dérouler dans la wilaya, a indiqué hier la Ligue de football professionnel (LFP). Quant au match MB Rouissat - CRB Ain Oussera, fixé de-

main 31 décembre il a été décalé au mardi 1er janvier. La rencontre aura lieu au stade OPOW de Ouargla. Les matchs des seizièmes de finale de la Coupe d'Algérie avaient débuté vendredi avec le déroulement de six matchs suivis de trois ce samedi. Ils se poursuivront jusqu'au 1er janvier 2019 en attendant que la commission de la Coupe d'Algérie ne fixe la date du dernier match entre l'Amel Boussaâda et l'ES Sétif.

ALGÉRIE-EGYPTE L'Algérie condamne fermement l'attaque terroriste qui a ciblé un bus de touristes en Egypte



Le ministère des Affaires étrangères a condamné fermement, hier, l'attaque terroriste perpétrée, vendredi soir, contre un bus transportant des touristes dans le quartier d'Al-Marioteya à Guizeh (Egypte), coûtant la vie à 4 personnes et faisant 11 autres blessés. «Nous condamnons fermement l'attaque terroriste perpétrée, vendredi soir, contre un bus de touristes dans le quartier d'Al-Marioteya à Guizeh, Egypte», a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif. «Au moment où nous nous inclinons à la mémoire des victimes de ce lâche acte de terrorisme, nous présentons nos condoléances les plus attristées aux familles des victimes, et exprimons notre solidarité avec le gou-

vernement égyptien frère ainsi qu'au gouvernement de la République socialiste du Vietnam», a ajouté le porte-parole. «Nous réitérons également notre soutien à la République arabe d'Egypte face à la menace terroriste qui ne peut en aucun cas porter atteinte à sa sécurité, sa stabilité et l'unité de son peuple, et nous relevons, ainsi, la nécessité de la conjugaison des efforts de la communauté internationale en vue d'euvrer à l'éradication de ce phénomène aberrant», a affirmé le même responsable. L'explosion s'était produite en fin d'après-midi dans le quartier d'Al-Marioteya à Guizeh, coûtant la vie à 4 personnes dont 3 touristes vietnamiens et la blessure de 11 autres, rappelle-t-on.

SÛRETÉ D'ALGER: Arrestation de 86 mis en cause et saisie de plus de 250 comprimés psychotropes

Les forces de police relevant des services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté 86 individus impliqués dans divers crimes, principalement le trafic de drogue, et saisi plus de 250 comprimés psychotropes, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Lors de descentes opérées les deux derniers jours au niveau de différents quartiers de la capitale, notamment les



points noirs, les forces de police relevant des services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation de 86 individus impliqués dans des crimes de «possession et trafic de drogues et de comprimés psychotropes» et «port

d'armes blanches prohibées», a précisé le communiqué. Ces descentes se sont soldées également par la saisie de 256 comprimés psychotropes et de 15 armes blanches de différents types et tailles», a ajouté la même source.

SANTÉ

Tiaret...wilaya la plus touchée par les piqûres scorpioniques dans la région Ouest

La wilaya de Tiaret a enregistré le plus important nombre de piqûres scorpioniques dans la région Ouest, relève un bilan du premier semestre de l'année 2018 de l'Observatoire régional de la santé d'Oran. Les chiffres indiquent que la wilaya de Tiaret a enregistré durant cette période

quelque 405 cas, occupant le premier rang sur les 10 wilayas de l'Ouest. La wilaya de Tlemcen, qui vient en seconde place, a enregistré 101 cas. Quelques 98 cas ont été recensés dans la wilaya de Tissemsilt, 55 à Saïda, 38 à Ain Témouchent, 29 à Relizane, 25 à Sidi Belabes, 17 à Mascara, 16 à Mosta-

ganem, et 10 à Oran, a-t-on indiqué. Le bilan révèle également que 52% des piqûres se produisent à l'intérieur des habitations, tôt le matin, notant que les membres inférieurs et supérieurs sont les plus touchés par ces piqûres. Aucun cas de décès dû à ces piqûres n'a été enregistré, a affirmé la di-

rectrice de l'ORS, Nawel Belarbi, soulignant que 97% des cas de piqûres sont bénins et peuvent être traités au niveau des urgences par le biais d'injections de corticoïdes. La victime doit être évacuée le plus rapidement possible vers l'hôpital le plus proche pour des soins, a-t-elle rappelé.